48e ANNÉE. — N° 16.832

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f	30 f
France et Colonies...	9 »	17 f	32 f
Etranger........	10 »	20 f	40 f

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

VENDREDI 2 AOUT 1918
SAINT ALPHONSE
SOLEIL : lever 5h49; coucher 8h27
LUNE : nouvelle le 6; P. Q. le 14

Les responsabilités à la guerre

La forme et les articles du projet de loi déposé par le président du conseil et relatif « aux fautes commises par les officiers généraux dans l'exercice de leur commandement aux armées », sont certainement discutables, mais ce qui ne l'est pas, c'est la nécessité de faire quelque chose dans cet ordre d'idées.

Les sentences d'une juridiction devant laquelle pourront s'établir les responsabilités seront toujours préférables aux jugements portés sur nos généraux par une opinion publique impressionnée à la suite d'un échec et souvent égarée par des polémiques tendancieuses.

Les adversaires du principe même du projet de loi et qui repoussent toute juridiction en la matière, sous prétexte que, comportant une menace de punition, elle bridera l'esprit d'initiative chez les chefs, oublient qu'un tribunal a pour mission première, non de punir, mais de juger.

Il est des cas où un jugement s'impose, non pour punir, mais au contraire pour laver un chef de suspicions imméritées.

Au cours des périodes tragiques de la guerre, à la suite d'échecs pénibles et même de succès trop coûteux, prétendait-on, nous avons tous entendu formuler, circulant de bouche en bouche et basées sur de simples « bruits », les accusations les plus abominables sur des généraux dont les actes jugés sainement méritaient peut-être la reconnaissance de la nation.

Certains de nos chefs ont ainsi porté, devant l'opinion publique, sans pouvoir se défendre et sans que nul les défendît, le poids de fautes qui n'étaient pas les leurs et dont il y aurait tout intérêt à démasquer les auteurs responsables.

Il n'y a qu'un tribunal qui puisse le faire, et nous ne croyons pas que les sanctions qu'il sera appelé à prendre dans ce cas, ou dans tout autre, restreignent jamais l'esprit d'initiative d'un chef, pour la bonne raison que l'esprit d'initiative n'existe que chez les hommes qui ne craignent pas les responsabilités et leurs conséquences.

Le principe d'une juridiction à établir étant admis, son application se heurte à deux difficultés: celle qui a trait à la composition du tribunal, et qui soulève bien des polémiques, est secondaire, comparée à celle qui concerne la détermination des fautes à soumettre à sa juridiction.

Quand y aura-t-il faute présumée, entraînant « ordre d'informer » ? De qui émanera cet ordre ? Autant de questions qui demandent à être mûrement réfléchies, scrupuleusement étudiées.

Un échec grave ne suppose pas toujours une faute du commandement; un chef peut avoir fait et bien fait tout son devoir et subir une défaite.

N'est-il pas à craindre, cependant, qu'à la suite d'une opération malheureuse, une interpellation au Parlement, ou une agitation de couloirs influençant le ministre de la guerre, ne soit la cause déterminante d'une mise en accusation insuffisamment justifiée ?

S'il devait en être ainsi, mieux vaudrait ne rien faire, car nous verrions alors le haut commandement privé de toute stabilité et abandonné à la merci des événements.

Aussi est-il nécessaire qu'une procédure soit prévue, comportant de sérieuses garanties contre une crise d'affolement, car il est indispensable que la mise en mouvement de l'appareil judiciaire soit le résultat d'une décision prise dans le calme et avec un complet sang-froid.

S'il importe que l'autorité à laquelle incombera la responsabilité de l'ordre d'informer soit soustraite, autant que possible, à des influences extérieures aux faits eux-mêmes, combien plus il importe encore que la composition du conseil soit telle que nul ne puisse : 1. douter de l'impartialité absolue de tous ses membres; 2. mettre en doute leur compétence.

Or, admettra-t-on jamais, en France, qu'un homme de parti... n'est pas de son parti ? Empêchera-t-on jamais ceux qui sont d'un parti opposé de les accuser de partialité ?

Non, et comme il faut absolument que la sentence rendue ne puisse être discutée par qui que ce soit, c'est une erreur d'introduire dans le conseil des personnalités politiques comme les présidents des commissions de l'armée des deux Chambres.

La présence à la tête du tribunal du premier président de la Cour de cassation ne soulève pas les mêmes objections, la direction des débats pourra y gagner.

Quant aux appréciations empreintes d'une compétence réelle dans une discussion qui ne roulera que sur des questions de tactique et de stratégie, il faut bien reconnaître qu'elles ne sauraient être émises par d'autres juges que des juges militaires; encore faudra-t-il que ceux-ci s'imposent à l'opinion par leur valeur reconnue.

Que conclure ? C'est que le principe d'une juridiction à établir est excellent, et que le gouvernement l'a posé avec juste raison; mais aussi, qu'un remaniement du projet de loi s'impose si l'on veut que plus tard les jugements du tribunal institué soient acceptés avec confiance et restent indiscutés.

G. LÉCUYER.

LE MYSTÈRE de la mort d'Almereyda

UNE PROPOSITION DE M. EMILE CONSTANT

Paris, 31 juillet. — M. Emile Constant, député de la Gironde, a déposé une proposition de résolution tendant à inviter le gouvernement à faire la lumière sur les conditions dans lesquelles est mort Alemereyda.

La mort d'Almereyda, indique-t-il dans son exposé des motifs, a été l'objet de versions multiples pour la plupart invraisemblables.

Hier, devant la Haute Cour, M. Viviani, déposant comme témoin sous la foi du serment, a donné une nouvelle version :

Almereyda serait mort à la suite d'une deuxième tentative de suicide qui se serait produite vingt-quatre heures après la première, et pour laquelle il aurait conservé à sa disposition ses lacets de souliers. Si le fait est exact, il révèle des complaisances ou des concours singulièrement troublants, quand on les rapproche du transfert inexplicable d'Almereyda de la prison de la Santé à la prison de Fresnes, et du choix de l'infirmier occasionnel, condamné de droit commun, qui a été attaché à un pareil détenu, témoin précieux entre tous pour la découverte de l'organisation d'espionnage allemand en France.

L'intérêt public commande que la lumière soit faite sur le drame de Fresnes, que les coupables soient recherchés et punis, et que la vérité soit dite au pays.

Dothée, l'ami de Turmel, à la Santé

Paris, 1er août. — Au moment de l'arrestation du député Turmel, il fut question d'un certain Henri Dothée, homme d'affaires, grand ami du député des Côtes-du-Nord, dont il passait souvent pour le secrétaire.

Rue Saint-Lazare, des bureaux où avec un certain nombre de collaborateurs se brassaient les affaires les plus diverses, là même se trouvait le siège d'un journal se disant quotidien, mais dont la publication fut assez problématique, « la Grande France », dont Dothée se disait le principal leader. Un numéro de ce quotidien cependant est encore, à l'heure actuelle, affiché par la main de Dothée sur l'une des vitres des bureaux de la rue Saint-Lazare. On y lit ces mots : « La Grande France continue ! ses amis sont à la Santé ! » Hélas ! Dothée, à son tour, est à la prison célèbre. Le « principal collaborateur » de la « Grande France » vient d'y être écroué sous l'inculpation de complicité de corruption de fonctionnaire. Un de ses co-associés dans les multiples affaires brassées rue Saint-Lazare, un certain Marius Astruc, âgé de soixante-deux ans, ancien notaire dans une ville du Midi, l'y a accompagné sous la même inculpation.

Les petites faiblesses d'un grand homme

Paris, 1er août. — M. Branly, l'illustre savant, qui ne sort pas souvent, eut un soir, il y a vingt ans, — il en a aujourd'hui soixante-treize, — l'idée d'aller au théâtre. On va voir qu'il eût mieux fait de rester chez lui. Pendant un entr'acte, M. Branly fit la connaissance d'une fort jolie femme qui vient de passer la cinquantaine. Elle s'appelle Mme Mouret; elle venait alors de divorcer. Une liaison suivit la rencontre, et le savant combla sa maîtresse d'affection et d'argent. C'est ainsi qu'en 1903, M. Branly, auquel la moitié du prix Osiris avait été attribué, donna sa part à Mme Mouret. L'année suivante, elle se fit remettre 20,000 francs. Bref, elle doit, à ce jour, plus de 150,000 francs aux libéralités de M. Branly.

Mais la guerre étant venue, les libéralités s'amoindrirent Mme Mouret fit du scandale, alla jusqu'à troubler le cours du savant à l'Institut catholique, lui adressa des lettres de menaces, et finit par demander à Mgr Baudrillart d'intervenir auprès de M. Branly pour qu'il s'engageât à lui verser une pension de 200 francs par mois. Elle fit pis; elle mêla le nom de la légitime Mme Branly à l'affaire, si bien que le savant, excédé, finit par porter plainte.

On l'a vu hier à la barre des témoins de la 16e chambre correctionnelle, pendant que Mme Mouret était au banc des accusés. M. Branly a apporté contre cette femme, qu'il a aimée, un témoignage modéré, mais il n'a pas retiré sa plainte, et M. le substitut Barathon du Mouceau, a dû requérir une application modérée de la loi. Mme Mouret a été condamnée à six mois de prison.

Dans l'enregistrement

Paris, 1er août. — Le « Journal officiel » publie un décret créant un emploi de contrôleur spécial de l'enregistrement et un bureau de l'enregistrement à Bordeaux.

Ce que disent les Journaux

PATIENCE !

Paris, 1er août. — L'ennemi résiste farouchement et contre-attaque. Il défend âprement ses points d'appui, mais partout nous le dominons et lui interdisons tout avantage. Sachons rester patients et pleins de confiance, recommande Jean Villars (**Excelsior**) :

« Nos troupes n'ont plus devant elles, comme aux premiers jours de la retraite allemande, la seule résistance d'arrière-gardes chargées de la couvrir. Il est politiquement indispensable au haut commandement allemand, dans les circonstances actuelles, de parer à un désastre. Aux divisions nouvelles qu'il a engagées dans la bataille, ordre a été donné de tenir jusqu'à bout de souffle. Mangin, Degoutte et Berthelot, qui le savent, ont pris les dispositions nécessaires pour obtenir cet épuisement. »

L'APPEL DE LA CLASSE 1920

L'Homme libre, dans son éditorial, indique nettement la raison de l'appel anticipé de la classe 1920 :

« L'année 1919 est prometteuse. Après l'échec des plus grands efforts que l'ennemi pouvait se permettre, nous avons la joie d'assister au début d'une série de victoires qui peuvent amener la victoire. Il s'agit de savoir si nous voulons mettre toutes les chances de notre côté, pour que le printemps de 1919 nous donne ce résultat. Qui donc ne le voudrait ? Nous avons passé le plus mauvais quart d'heure. Il ne nous reste qu'à préparer le dernier, celui qui doit décider du sort de la guerre par les armes. Le dernier sacrifice, pour dur qu'il soit, sera salvateur. Ne l'oublions pas. »

VON EICHHORN

Von Mirbach ! von Eichhorn ! C'est un rude réveil pour l'Allemagne que cette réponse de la Russie à une politique d'oppression, car il ne faut voir, dans le meurtre du maréchal, comme dans celui de l'ambassadeur, que la manifestation de la juste vengeance des patriotes russes.

En Russie, l'Allemagne, écrit Victor Margueritte (**le Pays**) n'a oublié qu'une chose : le grain de sable dans le mouvement de l'horlogerie :

« Ce grain de sable, c'est la volonté des peuples d'être libres ! L'Ukraine, pillée par von Eichhorn, se débarrasse de von Eichhorn. Les habitants des provinces baltes ont protesté maintes fois contre le prétendu plébiscite de rattachement. Allons ! le futur gouverneur allemand du Baltikoum ne reposera point sur un lit de roses. La violence appelle la violence. On ne joue pas impunément avec ces forces fatales. »

L'ŒIL DU MAITRE

Dans **Oui**, sous ce titre, M. Louis Latzarus parle de la visite de MM. Bascou et Gruet au marché des Capucins de Bordeaux :

« Les habitants de Bordeaux sont bien heureux. Leur maire, M. Gruet, s'en est allé au marché, un fameux marché qu'on appelle le marché des Capucins. Le croirez-vous ? Le préfet accompagnait le maire. Ce n'est pas que ni l'un ni l'autre voulût faire des provisions pour son déjeuner. Mais ils s'étaient dit : vraiment, les légumes sont bien chers à Bordeaux en ce moment. Si nous allions un peu regarder le marché. Ils sont allés, ils ont regardé, et ils ont vu du premier coup d'œil des choses assez singulières pour que le maire se soi cru autorisé à dresser personnellement des contraventions. Un marchand notamment avait fait, comme on dit, la resserre. Cela signifie que, n'ayant pu obtenir de sa marchandise le prix exagéré qu'il demandait, il l'avait retirée du marché, pensant : « Demain, quand » les clients auront souffert de la privation, » ils paieront ce que je voudrai. »

» Donc, M. le maire Gruet et M. le préfet Bascou se sont promenés dans le marché des Capucins, morigénant les vendeurs. La dépêche qui raconte ce haut fait ajoute que les acheteurs les ont acclamés. Je n'en suis pas surpris, assurément, et je me hasarderai même à prédire le même succès à quiconque, maire, préfet, commissaire ou gendarme tâchera de réduire les prétentions des marchands et paraîtra prendre en pitié les clients.

» Bien sûr, on ne peut pas demander au ministre du ravitaillement, ni au préfet de police de parcourir tous les marchés de la capitale et d'entrer dans les boutiques, écoutant les plaintes du menu peuple, dont je suis. Pourtant, s'ils voulaient un jour seulement, celui qu'ils voudront, venir écouter quelques dialogues entre les marchands et nous, ils penseraient que tout n'est point parfait, et que nous sommes même assez malheureux. Peut-être penseraient-ils que les taxes et les circulaires ont fait leur temps, et qu'il y a des mesures à prendre, simples, sommaires et efficaces; mais ils ne viendront pas, ils diront : que voulez-vous, c'est la guerre ! Et nous, nous paierons. »

NOUS MAINTENONS NOS POSITIONS
MALGRÉ LES VIOLENTES CONTRE-ATTAQUES DE L'ENNEMI

COMMUNIQUES FRANÇAIS

Du 31 juillet (23 heures)

Sur l'ensemble du front de bataille journée marquée par des actions d'artillerie. Entre MONTDIDIER et l'OISE un coup de main ennemi au nord d'ANTHEUIL n'a obtenu aucun résultat.

Du 1er Août (14 heures)

Dans la région au sud-ouest de REIMS une attaque des Allemands sur la montagne de BLIGNY a été repoussée après un vif combat.

L'ennemi a exécuté divers coups de main dans la région du FOUR-DE-PARIS et sur la rive droite de la MEUSE sans obtenir aucun avantage. Nous lui avons infligé des pertes et fait des prisonniers.

COMMUNIQUES ANGLAIS

Du 31 juillet (soir)

Pendant la journée, l'artillerie ennemie s'est montrée active au sud-ouest d'ALBERT. Elle a également manifesté quelque activité à l'est de ROBECQ et en d'autres secteurs. Aucun événement à signaler.

Du 1er Août (après-midi)

Pendant la nuit dernière, nous avons effectué un raid heureux dans les environs de LENS.

L'artillerie ennemie s'est montrée active dans le secteur de VILLERS-BRETONNEUX et aux environs de BUCQUOY, de MERERIS et de MMETEREN.

COMMUNIQUÉ AMERICAIN

Du 31 juillet (21 heures)

La nuit dernière, l'ennemi a renouvelé ses contre-attaques sur la ligne de l'OURCQ.

Dans la région de SERINGES et de NESLES, des détachements qui nous avaient attaqués ont momentanément pénétré dans nos lignes. Encerclés et battus par le feu de nos mitrailleuses, tous les hommes ont été tués, blessés ou faits prisonniers.

Au sud-ouest du BOIS MEUNIERE, après un dur combat à la baïonnette, nos troupes ont refoulé l'ennemi dans les bois. Nous avons pris le BOIS GRIMPETTE et atteint le VILLAGE DE CIERGES.

En LORRAINE et en ALSACE, des coups de main ont été repoussés avec des pertes pour l'ennemi.

Paris, 1er août. — Il est incontestable que la grande bataille se ralentit, et il semble que depuis deux jours les seules actions d'infanterie mentionnées par le Communiqué aient été provoquées par les contre-attaques de l'ennemi, plutôt que par des attaques de notre part. C'est bien lui, en effet, qui a attaqué nos positions à l'est d'Oulchy-le-Château, dans l'espoir, non réalisé d'ailleurs, de reprendre la butte de Chalmont. C'est encore lui qui, par des attaques répétées, a essayé de reprendre aux Américains le village de Seringes-et-Nesles, au nord-est de Ville-en-Tardenois. Pris et repris plusieurs fois, le village, à la suite d'une brillante contre-attaque de nos vaillants alliés, est resté entre leurs mains.

Il est également vraisemblable que c'est à l'ennemi, qui voulait reprendre Ronchères, qu'appartient l'initiative du combat à la baïonnette livré au sud-ouest du bois Meunière, et qui s'est encore terminé à l'avantage des Américains. Enfin, ce sont les Allemands qui, le 30 juillet, avaient contre-attaqué à l'ouest de Sainte-Euphraise.

On sait que cette réaction de leur part, qui s'étend sur plusieurs points de notre nouveau front, est facilitée par l'entrée en ligne de cinq nouvelles divisions venues renforcer la résistance du kronprinz. Ce sont elles qui ont déterminé la stabilisation du front de combat. S'il faut en croire la « Gazette de Francfort », cette stabilisation serait définitive, car les troupes allemandes, qui sont maintenant arrêtées sur la ligne de plateaux au sud de Soissons-Hartennes-bois d'Arcy-hauteurs au nord de Fère-en-Tardenois-forêt de Nesles-plateau de la ferme de Reddy-bois de Meunière-région de l'Ardre, occupent des positions très fortes. Le fait est exact, et nous avions déjà signalé les bonnes conditions de résistance de cette ligne, mais sans en tirer les mêmes conséquences que la gazette allemande sur le caractère définitif de sa stabilisation.

Au surplus, certains critiques militaires pensent que la stabilisation du front allemand n'est que temporaire et destinée seulement à permettre l'évacuation des masses considérables d'artillerie lourde et à grande puissance réunies par l'ennemi sur les contreforts nord-ouest de la montagne de Reims Notre aviation, qui, grâce au temps favorable, a multiplié ses reconnaissances à l'intérieur des lignes ennemies, pourra peut-être nous fixer sur la réalité des opérations de déménagement de ce matériel.

Les nombreux coups de main tentés par l'adversaire en Picardie, en Lorraine et en Alsace, et qui n'ont pas d'autre but que de le renseigner sur l'existence et la position de nos forces disponibles, confirment l'hypothèse qu'il songe à préparer une diversion sur un point éloigné de l'Aisne ou de la Marne. Nous ajouterons que, dans le but d'améliorer certaines de nos positions, il était désirable que nous puissions profiter de l'affaiblissement du front de l'ennemi pour tenter des actions offensives sur d'autres points. Le haut commandement ne l'a probablement pas jugé possible.

Général MARABAIL.

Les combats autour de Sergy

Front américain, 31 juillet. — Il y a eu de violents combats aujourd'hui dans la région de Seringes et de Sergy. Les Allemands ont parsemé de mitrailleuses, installées dans des fortins, toutes les collines et les champs de blé qui se trouvent de l'autre côté de l'Ourcq. Soutenus par de l'artillerie, ils offrent une résistance acharnée, et la journée a été marquée par de nombreux corps à corps, dans lesquels la baïonnette a joué le rôle principal.

L'ennemi, qui a détruit tous les ponts sur l'Ourcq, a eu aussi recours aux routes minées. Mais deux de ces mines n'explosèrent pas.

D'après ce qui s'est passé aujourd'hui, il est évident que l'ennemi n'est pas déterminé à céder pied sans une résistance désespérée. Ainsi la bataille est arrivée à une troisième phase.

Le canon monstre de Brécy

Armée américaine, 1er août. — Le canon monstre que les Allemands avaient posté dans le bois du Chatelet, au sud-ouest de Brécy, tirait dans la direction du sud-ouest. La pièce a été enlevée, et il ne reste que la plate-forme, ouvrage considérable, d'une telle solidité que lorsqu'il s'est agi de la détruire au moment de la retraite, les Allemands sont à peine parvenus à en faire sauter quelques coins. Elle est située près d'une voie ferrée et à 60 mètres environ de la lisière du bois. Toute en acier, elle a 11 mètres de diamètre et 3 m. 33 d'épaisseur, et pèse 1,100 tonnes. Les parties mobiles roulent sur 110 billes de 20 centimètres de diamètre et pèsent au moins 150 tonnes.

Trois voies ferrées aboutissent à la plate-forme venant du bois, et une quatrième se dirige dans le sens opposé. L'ensemble du travail est extrêmement soigné, et ressemble de loin à une plate-forme pour locomotives. Dans la direction sud-ouest, tous les arbres ont été détruits par le tir jusqu'à une distance de 30 mètres.

Les servants avaient pour se protéger contre le tir ennemi des abris placés à 10 mètres de profondeur, très bien faits et reliés par des galeries semi-circulaires. Les Allemands ont enlevé presque tous les crans d'arrêt de la plate-forme. Sur une des pièces d'acier, on lit les mots : « Fried Krupp, A. B. Grusonwerk, Magdeburg. »

Emouvant télégramme du roi Pierre

Corfou, 31 juillet. — Le roi Pierre Ier de Serbie vient de faire parvenir au Président de la République le télégramme ci-après :

« Salonique, le 31 juillet 1918.

» Au moment où les armées de la République viennent encore une fois de se couvrir d'une gloire immortelle, permettez, Monsieur le Président, au vieux combattant de 1870 d'envoyer par votre intermédiaire aux dignes fils de ses compagnons d'armes ses plus vives félicitations, ainsi que l'expression de son ardent enthousiasme. »

La fourragère

La fourragère est conférée par le général en chef des armées :

1° Aux couleurs de la médaille militaire au 4e régiment de marche de tirailleurs;

2° Aux couleurs de la croix de guerre aux 41e, 65e et 71e régiments d'infanterie, au 7e groupe d'autos-canons et d'autos-mitrailleuses.

Communiqué belge

Le Havre, 31 juillet.

Activité moyenne des deux artilleries, principalement dans les zones de MERCKEM et de BOESISNGHE. Lutte de bombes à DIXMUDE.

Comment ils se battent

LA DIVISION DES LOUPS

(De notre correspondant spécial accrédite auprès des armées)

Aux armées, 31 juillet. — Autant il est facile de relater au jour le jour les traits individuels d'héroïsme des soldats qui se battent, autant il est difficile de se rendre compte en détails, en fin de journée, de l'effort fourni et du rendement obtenu par des unités de quelque importance, comme la division, par exemple. Pour avoir une idée exacte de la situation, il faut attendre les moments de calme et de repos, qui permettent aux états-majors de vérifier l'exécution des ordres transmis, de compulser les renseignements fournis par les différentes fractions engagées, de coordonner les résultats acquis pour pouvoir en dégager une conclusion probante. C'est pourquoi on ne connaît qu'assez tard le rôle glorieux joué par certaines divisions d'élite.

Le hasard nous a conduit aujourd'hui auprès d'une de ces divisions momentanément retirées de la fournaise et qui a vécu, depuis deux mois, toutes les heures de la grande bataille heures critiques, heures d'angoisse du mois de juin, heures libératrices, heures victorieuses de ces temps derniers. C'est la division des Loups.

Ce surnom lui a été donné par les Boches eux-mêmes qui, dans leurs récits, parlaient avec une certaine terreur de ces soldats du Bois-le-Prêtre, qui se battaient et mordaient comme des loups. Le surnom leur est resté et, à juste titre d'ailleurs, ils en tirent quelque fierté. Les détails qui vont suivre vous prouveront qu'il est mérité.

C'est le 11 juin que la division arriva dans la région de Villers-Cotterets et fut presque aussitôt engagée en avant de Longpont-Corcy. Sous la poussée formidable de l'ennemi, la division est obligée de replier ses avant-postes à l'ouest de la Savière et s'installe sur les hauteurs de Faverolles où, pendant plus d'un mois, elle repousse tous les assauts du Boche, et il en fit parfois jusqu'à dix dans la même journée. La meilleure preuve de ce courage farouche que montrèrent les Loups au cours de ces dures affaires est dans l'ordre du jour adressé par le général Kandt, commandant les troupes allemandes d'attaque, et dans lequel on trouve cette phrase . « L'infanterie s'est montrée au cours du combat un adversaire difficile à réduire et tout à fait digne de respect. »

Pour dégager les abords de la forêt de Villers-Cotterets, pour se ménager des places d'armes en vue des prochaines offensives, la division par la suite fit une série d'opérations locales qui lui permirent de passer sur la rive ouest de la Savière et de s'établir sur les pentes de l'Ouatré.

Les attaques ennemies, les bombardements par obus de gros calibres, les tirs de minenwerfers, de mitrailleuses, rien ne put obliger les Loups à céder un pouce de terrain, et quand, le 18 juillet, on leur demande de passer à l'attaque, toujours avec la même ardeur, toujours avec le même courage, ils franchirent le barrage boche, réduisirent les mitrailleuses et atteignirent leur objectif, le bois des Brussettes, ayant gagné 3 kilomètres de terrain, fait 400 prisonniers, pris 21 canons de 105, de 77 et de 88 et près de 200 mitrailleuses.

A certain moment, la progression était rendue très difficile par des feux de flanc partant du bois d'Hautvison où le Boche réussissait encore à se maintenir. Ordre fut donné à la division de stopper et de se laisser dépasser par une division nouvelle. Se laisser dépasser, disent les Loups, jamais ! et quand la division fraîche arriva pour poursuivre la lutte, elle vit les Loups qui, malgré les ordres reçus, dans un élan sublime, avaient repris leur marche en avant et rentraient dans le bois des Brussettes.

Ce qui se déploya d'héroïsme et de courage au cours de ces différents combats est presque incroyable. Le soldat Biroley, cerné par un parti de 12 Allemands, fonce sur le groupe, tue 2 ennemis, en blesse 2 autres et fait le reste prisonnier. L'adjudant Gauthier part à la tête de sa section à l'assaut d'une position de mitrailleuses qui tire sans arrêt. Il fait 8 prisonniers, prend 2 pièces et ramène 22 défenseurs. Le sous-lieutenant Feterly, avec une poignée d'hommes, prend une batterie complète de 77. Le soldat Letrémy pénètre seul dans une ferme occupée par les Boches et en tue trois pendant que les autres, affolés par cette irruption soudaine, s'enfuient à toutes jambes. Letrémy garde la position.

Il faudrait les citer tous ! A parcourir le livre d'or de la division, à sentir ainsi les bouffées d'hroïsme guerrier qui montent de chaque page, on comprend que le Boche ait eu le premier l'idée de parler de la division des Loups.

Bravo les Loups ! Une fois de plus vous avez bien mordu !

Emile THOMAS.

L'Italie va-t-elle être encore attaquée

Rome 31 juillet. — La presse suisse insiste sur les bruits relatifs à un nouvel effort que les Allemands tenteraient contre l'Italie, en union avec les Autrichiens.

On ne sait encore quel crédit il faut accorder à ces bruits; mais, en tout cas, il est certain que l'état-major italien se prépare, de son côté, à toutes les éventualités.

La Guerre aérienne

Stuttgart, Coblentz et Sarrebruck bombardés

Londres, 1er août. — Dans la nuit du 30 au 31 juillet, nos aéroplanes ont jeté près de deux tonnes de bombes sur les fabriques et la gare de Stuttgart. Un incendie a éclaté dans la gare. Plusieurs tonnes de bombes ont été jetées sur la gare de Haguenau et sur les casernes, causant une forte explosion.

Dans la matinée du 31 juillet, une de nos escadrilles a attaqué la gare de Coblentz. A cause des nuages, l'observation des résultats a été impossible.

La gare et les fabriques de Sarrebruck ont été soumises à deux attaques. La première formation a rencontré un grand nombre d'avions de chasse ennemis avant d'atteindre les objectifs. Au cours d'un combat acharné nous avons perdu sept appareils. Un appareil ennemi est tombé désemparé. La seconde attaque, effectuée plus tard, a été couronnée d'un succès complet. Nous avons observé des bombes éclatant dans une fabrique. Malgré les attaques des avions de chasse ennemis, tous nos appareils sont rentrés indemnes

Une alerte au Havre

Le Havre 1er août. — Cette nuit, vers minuit quinze, l'alerte a été donnée dans la ville du Havre. Elle a duré jusqu'à deux heures cinquante.

Une alerte à Besançon

Besançon, 1er août. — Un avion allemand, volant à une très grande hauteur, avait été signalé se dirigeant sur Besançon. Violemment canonné par la défense antiaérienne de la ville, il a dû rebrousser chemin.

Les exploits des as alliés

Paris, 1er août. — Le lieutenant Madon, dont on a annoncé un quadruple exploit, a vu homologuer l'une de ses victoires. Il est ainsi arrivé à trente-huit succès officiels. Le lieutenant Desevin, lui aussi, a abattu une nouvelle victime, ce qui en met onze à son actif. L'as anglais le capitaine Mannock, dont le chiffre de victoires oscillait entre 40 et 50, vient d'être abattu en combat aérien, suivant de près dans la tombe le capitaine Mac Cudden, victime d'un accident.

Le travail des aviateurs anglais et italiens en Albanie

Rome, 1er août (officiel). — **L'aviation britannique et celle de la marine italienne continuent d'attaquer d'une manière intense les lignes arrières autrichiennes sur le front albanais. Une escadrille britannique a bombardé le 26 juill. Ragozina, provoquant un incendie dans les magasins du chemin de fer d'El-Bassan. Nos hydravions ont bombardé le 28 et le 30 juillet les installations ennemies et les tranchées dans le voisinage du monastère d'Ardenica. Nos aviateurs sont tous rentrés indemnes à leur base.**

En Angleterre

7 MILLIONS 1/2 DE BRITANNIQUES ONT ETE ENROLES

Londres, 31 juillet. — Parlant à Londres hier soir, M. Massey, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, qui a assisté aux réunions du cabinet impérial de guerre, a dit : « L'effort de la nation britannique pour la guerre se mesure au nombre de 7 millions 500,000 hommes qu'elle a enrôlés, dont 60 % ont été fournis par l'Angleterre et 12 % par les dominions et les colonies. »

Parlant du développement formidable du service aéronautique britannique, M. Massey a déclaré : « Au cours des douze derniers mois, les aviateurs britanniques ont mis hors de combat plus de 4,000 appareils ennemis »

UNE LETTRE DE LORD LANSDOWNE AU SUJET DES BUTS DE GUERRE

Londres, 1er août. — Dans une lettre qu'il adresse à une Conférence composée de ses partisans et de ses amis, lord Lansdowne souhaite que les alliés ne se contentent pas de formuler nettement les conditions pleines et entières d'un règlement final universel, mais précisent les conditions auxquelles ils seraient disposés à donner à la diplomatie des chances d'agir.

Lord Lansdowne ne se déclare pas prêt à dire positivement que nous en soyons arrivés à un point où il y a perspective d'un accord préliminaire sur les grandes lignes essentielles, mais il y a, selon lui, de nombreux indices que l'occasion pourra se présenter dans un avenir prochain.

Encore un navire espagnol torpillé

Madrid, 31 juillet. — Le bruit a couru hier qu'un navire espagnol avait été torpillé. Il s'agirait du « Eguspuza », qui revenait d'Alexandrie avec un chargement de coton. Le navire appartenait à la Compagnie Allien-de. Une partie de l'équipage aurait péri dans le torpillage.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

L'assassinat de von Eichhorn

L'Ukraine contre l'oppression allemande

Paris, 1er août. — Le maréchal von Eichhorn, commandant en chef des troupes allemandes d'occupation en Ukraine, vient de subir à Kiev le même sort qui était échu tout récemment à Moscou au comte Mirbach, ambassadeur d'Allemagne auprès du gouvernement bolcheviste. Blessé grièvement par une bombe, le maréchal n'a pas tardé à succomber. Von Eichhorn jouait à Kiev le même rôle que von Falkausen à Bruxelles, ou que von Besler à Varsovie, ou que von Mackensen à Bucarest. Il gouvernait pour le compte du cabinet de Berlin, ou mieux, de Hindenburg et Ludendorff. On l'avait choisi pour ce rôle parce qu'il avait tenu, de 1915 à 1917, une grande place dans les campagnes qui avaient livré la Pologne et la Lithuanie aux armées du kaiser. En décembre 1917, il avait été promu feld-maréchal. La conclusion de la première paix de Brest-Litovsk entre les empires centraux et l'Ukraine n'avait pas soustrait cette province à la domination des vainqueurs. Ceux-ci avaient reconnu les Ukraniens comme indépendants, mais von Eichhorn et son armée continuaient à occuper un territoire qui, lui aussi, servait de gage.

L'Allemagne et l'Autriche attendaient de la Rada de Kiev qu'elle leur donnât les vivres promis, en vertu de la « paix du pain ». Chacun sait que l'Ukraine a fourni à peu près le treizième de ce qu'on escomptait à Berlin et à Vienne. Aussi, von Eichhorn n'hésita-t-il pas, en mai dernier, à renverser, sous de futiles prétextes, le gouvernement qui s'était instauré là-bas. Il prétendait que les mesures agraires édictées par la Rada avaient appauvri le pays, stérilisé son agriculture en morcelant la grande propriété. Il fit dissoudre l'Assemblée par une escouade, donna l'ordre d'incarcérer le ministre de la guerre, congédia les autres ministres. Après quoi, il confia la dictature à l'hetmann Skoropadsky.

Mais les paysans, auxquels on voulait reprendre les terres, se soulevèrent : 75,000 d'entre eux, après s'être armés, tenaient les routes et refusaient de rentrer chez eux. C'était une véritable jacquerie que secondaient d'ailleurs les cheminots, dont la grève générale inquiétait l'hetmann et ses protecteurs allemands.

En somme, l'Ukraine était déjà en pleine sédition contre la suzeraineté de l'Allemagne. C'est en vain que le gouvernement de Berlin, comme il l'avait fait d'ailleurs pour Mirbach, accuse l'Entente d'avoir armé le bras des meurtriers de von Eichhorn. Cette accusation mensongère ne trompera personne. La seule cause de ce meurtre réside dans le système brutal que le maréchal avait adopté à l'égard des Ukraniens. La haine que la brutalité prussienne a provoquée parmi la population de la nouvelle République a atteint un tel degré, que l'intervention de l'Entente est superflue pour l'augmenter encore.

Les Allemands ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes, ils recueillent la moisson qu'ils ont semée. Eichhorn meurt comme Mirbach parce qu'il représentait la tyrannie étrangère. L'Allemagne doit commencer à comprendre qu'elle n'a pas conquis la Russie. Le drame de Kiev retentira pour elle comme un avertissement de lointaine portée.

Les justiciers

Le gouvernement allemand a déjà accusé les alliés après le meurtre du comte Mirbach. Mais il n'a jamais pu apporter — pour cause — la moindre preuve de la prétendue complicité qu'il imputait à l'Entente. Ces tentatives de diversion ne sauraient tromper personne.

Le régime que les autorités allemandes ont institué en Ukraine — dictature militaire, reprise de la terre aux paysans, enlèvement forcé des approvisionnements — suffit à expliquer la fermentation populaire, dont l'attentat d'hier n'est probablement qu'un épisode. Ces temps derniers, plusieurs événements avaient contribué à exciter encore les esprits. L'autorité allemande avait essayé de réprimer la grève des chemins de fer ukraniens. Elle avait fait arrêter l'ancien ministre de la guerre Petliura, et elle avait fait condamner l'ancien président du conseil Holubovitch, celui-là même qui a négocié le traité de Brest-Litovsk.

Le meurtrier frappa sur l'ordre d'un comité

Amsterdam, 31 juillet (source allemande). — L'assassin de von Eichhorn a déclaré au juge d'instruction qu'il venait du gouvernement de Riazan, en passant par Moscou. Il est arrivé hier à Kiev, sur les ordres du comité communiste, pour assassiner von Eichhorn. Il est âgé de vingt-trois ans.

Boris Donskio

Bâle, 31 juillet. — On mande de Kiew : L'auteur de l'assassinat se nomme Boris Donskio. Il est délégué du parti socialiste révolutionnaire de gauche à Moscou.

Il a déclaré être arrivé de Moscou à Kiew il n'y a que quelques jours, avec la mission du comité central de tuer von Eichhorn. Il s'était muni d'une bombe sphérique, d'un revolver et d'argent.

LA PRESSE ALLEMANDE

Berne, 1er août. — Le « Vorwaerts », commentant l'attentat commis à Kiev contre le maréchal von Eichhorn, écrit :

« Un télégramme officiel exprime le soupçon que ce drame a été préparé à Moscou. Cet événement pourrait donner lieu à de nouvelles complications avec la grande Russie bolcheviste. Ainsi la cinquième année de guerre commence sous les auspices très sérieux, non seulement à l'ouest mais aussi à l'est, où nous avons formellement signé la paix. Il est à craindre que cette paix ne donne encore beaucoup de soucis au peuple allemand. »

L'ETAT DE SIEGE EN UKRAINE

Bâle, 31 juillet. — Le gouvernement de l'Ukraine a décidé que le ministre de l'intérieur aurait désormais le droit de soumettre à la justice militaire tous les délits ou crimes qui devraient normalement relever de la justice civile, chaque fois qu'il le jugera nécessaire.

La levée en masse contre les partis de l'ordre

UN MANIFESTE DES SOVIETS

Bâle, 1er août. — On mande de Moscou :

Dans une séance commune tenue par le comité central directeur du Conseil de Moscou et des organisations ouvrières, et à laquelle assistaient deux mille personnes, la résolution suivante a été adoptée après des discours de Lenine et de Trotzky :

1° La patrie socialiste est en danger.

2° Les principales tâches, à l'heure actuelle, sont la défense contre les Tchéco-Slovaques et l'importation des céréales.

3° Une organisation aussi forte que possible est nécessaire pour éclairer les masses ouvrières sur la situation;

4° Redoubler de surveillance à l'égard de la bourgeoisie, qui partout adhère à la contre-révolution;

Le gouvernement des Soviets doit se couvrir contre des ataques par derrière; il faut pour cela placer la bourgeoisie sous un contrôle et pratiquer vis-à-vis d'elle un régime de terreur.

5° Le mot d'ordre général doit être :

« La mort ou la victoire; expéditions en masse pour avoir du pain; formation en masse des foules pour recevoir l'instruction militaire; le peuple en armes; rassemblement de toutes les forces pour la lutte contre-révolutionnaire. »

Un succès des Tcheco-Slovaques

Londres, 31 juillet. — Selon une dépêche d'Amsterdam aux journaux, on apprend de Moscou que les Tcheco-Slovaques ont réussi par une surprise à s'emparer du grand pont de chemin de fer de Syzran. Ils ont empêché les gardes rouges qui occupaient la rive droite du Volga de faire sauter ce pont et ont ainsi rétabli les communications avec l'Extrême-Orient.

LES ELECTIONS DE VLADIVOSTOK

Vladivostok, 1er août. — Les bolcheviki ont obtenu la majorité aux élections municipales, ce qui leur donne le droit de désigner le maire.

L'EPIDEMIE DE CHOLERA S'AGGRAVE

Bâle, 31 juillet. — Le nombre de cas de choléra à Pétrograd continue à augmenter. Le 20 juillet, il y en a eu cent soixante-dix et le 21 deux cent neuf cas de déclarés.

LA 5e ANNÉE DE GUERRE

Une proclamation du kaiser

Bâle, 31 juillet. — A l'occasion du commencement de la cinquième année de guerre, le kaiser a lancé la proclamation suivante :

« Au peuple allemand,

» Quatre années de durs combats sont écoulées, remplies d'actes éternellement mémorables. L'exemple de ce que peut un peuple qui lutte pour la cause la plus juste, pour son existence, a été donné à tous les siècles.

» Honorant avec des sentiments de reconnaissance la main de Dieu qui s'est étendue avec bonté sur l'Allemagne, nous pouvons reconnaître avec fierté que nous n'avons pas été indignes de la tâche formidable devant laquelle la Providence nous a placés.

» Si des chefs capables des plus grandes choses ont été donnés à notre peuple dans sa lutte, il a montré chaque jour dans sa fidélité qu'il mérite d'avoir de pareils chefs.

» Comment l'armée aurait-elle pu, à l'extérieur, accomplir ses formidables exploits si à l'intérieur tous n'avaient pas fourni l'effort maximum de leur travail ?

» Des remercîments sont dus à tous ceux (et notamment à nos fidèles et infatigables fonctionnaires) qui, dans les circonstances les plus difficiles, ont collaboré aux tâches que l'Etat et les communes avaient à remplir.

» Merci au paysan comme au citadin; merci aussi aux femmes sur qui pèsent tant de charges dans cette époque de la guerre. La cinquième année de guerre qui pointe aujourd'hui n'épargnera pas non plus d'autres privations et d'autres épreuves au peuple allemand, mais, quoi qu'il arrive, nous savons que le plus dur est fait.

» Ce qui a été obtenu à l'est par nos armées a été garanti par les traités. Ce qui s'accomplit à l'ouest nous donne la ferme certitude que l'Allemagne sortira forte et puissante de cette tempête des nations qui a renversé maint peuple naissant.

» En ce jour anniversaire, nous pensons tous avec douleur aux lourds sacrifices qu'il a fallu faire à la patrie, aux grands vides qui existent dans nos familles. La misère de cette effroyable guerre n'a épargné aucune demeure. Ceux qui, enfants, ont vu avec un enthousiasme juvénile partir les premières troupes sont aujourd'hui eux-mêmes combattants sur le front, à côté de leurs pères et de leurs frères.

» Un devoir sacré nous ordonne de tout faire pour que ce sang précieux ne coule pas inutilement. Nous n'avons rien épargné pour ramener la paix dans le monde bouleversé, mais la voix de l'humanité ne trouve pas encore accès dans le camp ennemi. Chaque fois que nous avons prononcé des paroles de conciliation, on a répondu par la raillerie et la haine.

» Nos ennemis ne veulent pas encore la paix. Impudemment ils salissent toujours le pur nom allemand par de nouvelles calomnies. Leurs porte-parole répètent toujours de nouveau que l'Allemagne doit être détruite. C'est pourquoi il faut combattre encore et agir jusqu'à ce que nos ennemis soient prêts à reconnaître notre droit à l'existence, tel que nous l'avons disputé et conquis victorieusement contre le formidable assaut.

» Dieu soit avec nous !

» En campagne, 31 juillet 1918. »

» GUILLAUME, I. R. »

UNE PROCLAMATION DU ROI DE BAVIERE

Bâle, 31 juillet. — A l'occasion de la quatrième année de guerre, le roi de Bavière a adressé à son peuple pour le remercier dans cette heure difficile une proclamation dans laquelle il dit notamment :

« Les armées de l'Allemagne ont résisté aux assauts ennemis avec une bravoure incomparable et ont assuré notre situation à l'est. Elles ont battu l'ennemi à l'ouest, mais nos adversaires, malgré leurs insuccès, ne sont toujours pas disposés à faire la paix. Il faut continuer à combattre et à supporter toutes les fatigues et les privations avec le ferme espoir que Dieu fera triompher notre juste cause. »

L'ALLEMAGNE n'a présenté aucune condition de paix

Londres, 31 juillet. — M. Balfour a démenti aujourd'hui devant les Communes la rumeur publiée nier par un grand journal de province suivant laquelle l'Allemagne aurait soumis à l'Entente certaines conditions de paix. Aucun gouvernement ennemi, dit M. Balfour, n'a fait des démarches auprès des alliés en vue de négociations de paix.

Le comité France-Roumanie reçoit M. Take-Jonesco

Paris, 1er août. — Mercredi, à midi et demi, le Comité France-Roumanie a offert un déjeuner en l'honneur de M. Take Jonesco, ancien vice-président du conseil roumain. Un certain nombre de personnalités françaises et roumaines avaient tenu à rendre, par leur présence, un hommage à l'éminent homme d'Etat roumain, dont la vaillante attitude et l'ardente sympathie ne se sont jamais démenties pour la cause des alliés. M. Take Jonesco a dit en quelques paroles vibrantes les liens profonds qui, dans le passé comme dans le présent et l'avenir, unissaient les deux nations sœurs.

En terminant, M. Franklin-Bouillon, président de la commission des affaires étrangères de la Chambre, a annoncé la bonne nouvelle de la constitution d'une légion transylvaine qui luttera sur les champs de bataille aux côtés des armées alliées.

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE du 2 août 1918 (117)

Jean La Mort

Par Charles MEROUVEL

TROISIEME PARTIE

Le drame d'Argouges

XIX

Comment on prépare l'opinion

(Suite)

Bachelin fit un geste brusque, en disant :

— Chut, le voilà !

C'était lui, en effet. Il avait franchi la grille. Il suivait l'allée sablée conduisant à l'étude, d'un pas alerte. Il arrivait, dégagé, souriant, mis avec une élégance toute parisienne, un doigt de poudre sur ses cheveux blonds, une cravate de dentelle au cou, son habit noir doublé de satin gris, délicieusement coupé, des breloques de deuil à son gilet, le teint clair et l'œil très doux, presque caressant.

Jamais on n'aurait pu croire cet être séduisant, soigné comme un abbé de cour, fringant et coquet, capable de noirs complots et d'intrigues meurtrières.

Il entra, son chapeau sous le bras, le jeta négligemment sur une chaise, tendit ses mains tour à tour au notaire et au médecin avec toutes les apparences de la courtoisie la plus parfaite et demanda à Me Sénécan :

— Vous avez quelques instants à me donner, cher maître ?

Et comme Bachelin faisait mine de se retirer, dans la crainte de paraître indiscret, il le retint par un bouton de son ample redingote en lui disant :

— Je vous en prie, cher confrère, ne vous éloignez pas. Vous ne sauriez croire à quel point je suis heureux de vous rencontrer... J'ai besoin de vos conseils comme de ceux de Me Sénécan. Restez...

Il ajouta avec intention :

— Je tiens à dissiper vos dernières préventions.

La prière était faite de si bonne grâce qu'il n'y avait pas moyen de résister.

Bachelin regarda sa pacifique monture, un vrai cheval de médecin, attachée à un anneau scellé dans les piliers de la grille du notaire, comme pour lui dire de prendre patience, et il s'établit avec la volupté d'un homme harassé de fatigue dans un des larges fauteuils de cuir du cabinet.

Le docteur Nollan, gaillardement, déclara :

— Mon cher maître, vous voyez un homme au comble du bonheur...

— S'il suffit d'être riche, observa Me Sénécan en souriant.

— Evidemment, reprit Hubert Nollan en haussant légèrement les épaules, mais ce n'est pas à cause de cette fortune que vous me voyez satisfait... C'est pour un tout autre motif...

Le notaire regarda le médecin.

Hubert Nollan reprenait :

— J'épouse une jeune fille qui me semblait jusque-là une de ces étoiles si lointaines qu'on ne saurait vraiment espérer parvenir jusqu'à elles.

— Ce qu'on dit serait-il donc vrai ? Mlle de Trémazan ?...

Hubert Nollan s'épanouit.

— Eh ! mon Dieu, fit-il, vous savez, cher maître, il n'y a pas de fumée sans feu... C'est d'elle en effet qu'il s'agit. Je venais donc vous prier de préparer le contrat...

— C'est facile. Vous apportez ?...

— Tout ce que je possède...

— Et Mlle Rosalie ?...

— Un bien inestimable, sa personne.

— Si vous veniez à mourir ?...

— Je lui laisse sans exception tous les domaines qui proviennent de sa famille...

— En usufruit ou en propriété ?

— En toute propriété... sans aucune réserve... pour en disposer comme elle l'entendra.

— C'est agir généreusement.

— Que ne ferais-je pas pour la mériter !

Hubert Nollan se tenait debout.

— Ah ! cher maître, s'écria-t-il dans un admirable élan, je ne crois pas qu'il y ait jamais eu un être plus calomnié que moi... Quels méfaits la malignité publique ne m'a-t-elle pas attribués ! Je n'ai rien répliqué... Je savais ce qu'on disait et j'en étais indigné, mais qu'y faire ? Quand la meute populaire est lancée sur une fausse piste, il est difficile de la rompre... J'ai rongé mon frein... J'ai dévoré les affronts en attendant mon heure. J'étais au courant de ce qui devait se passer...

» J'avais compris que tous mes efforts pour sauver des amis imprudents seraient inutiles et ne serviraient qu'à me perdre moi-même... Mais je savais aussi que la situation financière de l'Etat était désespérée, que les assignats tomberaient au-dessous de zéro... que cette chute ne serait l'affaire que de quelques mois... Personne ne voulait de la dépouille des familles que nous avions estimées, aimées; j'ai acheté le tout, avec l'aide de quelques protecteurs qui m'ont avancé certaines sommes, nécessaires pour mener à bien mon entreprise...

» Vous savez ce qui est arrivé... En réalité, ces biens, ces domaines, ces métairies ne m'ont rien coûté, et j'en suis cependant le légitime propriétaire... Mlle Rosalie de Trémazan était sortie de prison, pauvre, sans ressources, ne sachant ce qu'elle deviendrait. Je suis allé la trouver; j'ai mis à ses pieds, sans conditions, les biens qui provenaient de sa famille et que j'étais trop heureux de lui rendre... J'ai plaidé ma cause auprès d'elle et je l'ai enfin gagnée...

Il conclut avec assurance :

— L'avenir est à nous... Je tâcherai de lui faire oublier le passé, de remplacer la famille qu'elle a si tragiquement perdue... Je ferai bénir par des bienfaits un nom qu'on a flétri injustement... C'est ma seule ambition... Dressez notre contrat, cher maître; insérez-y les clauses les plus favorables à Mlle de Trémazan... J'y souscris d'avance... Quant aux domaines de ses amis, nous les emploierons en bonnes œuvres... Nous essaierons d'en faire des heureux... Puis-je mieux prouver mon désintéressement ?...

Il s'exprimait avec une aisance singulière, avec une conviction qui ébranlait le malheureux Bachelin, une de ses victimes pourtant, un des accusés de Fouquier-Tinville qui avait vu la guillotine de si près qu'il avait dû sentir sur son cou le froid de l'acier; il raillait sans amertume l'incertitude des jugements humains, l'ignorance publique qui impute si souvent aux plus innocents des crimes imaginaires.

Le médecin se tenait la tête à deux mains, en se demandant si, honnêtement, il avait le droit de conserver des doutes contre un homme qui se montrait si généreux et si désintéressé.

L'éloquence adroite et trompeuse d'Hubert Nollan lui faisait oublier qu'en somme il ne sacrifiait rien présentement de ce qu'il semblait abandonner; que la donation si galamment offerte n'aurait d'effet qu'après sa mort, et qu'en somme le prix dont il achetait la main de Rosalie de Trémazan ne serait payable qu'à terme et à une époque où le donateur n'aurait plus besoin que de six pieds de terre.

Me Sénécan le comprenait parfaitement, lui. Mais il comprenait aussi que Rosalie n'avait plus de famille et plus de fortune, et que, dans son isolement et sa misère, elle avait pu, à la rigueur, se laisser tenter par une offre aussi large en apparence et par les paroles dorées de cet amoureux si séduisant et si entraînant.

Cependant, il y avait là, pour lui, un mystère que, du reste, il n'essaya pas d'approfondir.

Le caractère de Rosalie lui était connu. Il s'étonnait de ce consentement si facilement accordé, et un doute persistant le tourmentait.

Mais il faut tout dire. Le contrat que le docteur Nollan, devenu en réalité puissamment riche, lui proposait, était ce qu'on appelait alors comme aujourd'hui, dans les études des tabellions, un bel acte. Or, qu'y a-t-il de plus enviable pour un notaire de province surtout, car les notaires de Paris ont été de tout temps de grands seigneurs à grosses fortunes et à châteaux princiers, que le contrat de mariage d'un acquéreur de biens nationaux enrichi tout à coup par une heureuse et grandiose spéculation avec une demoiselle aussi pauvre que noble ?

Me Sénécan était donc flatté autant dans sa vanité que dans ses intérêts auxquels il n'était pas insensible, par la proposition de ce client contre lequel ses préventions disparurent tout à coup, sauf à renaître aussitôt après l'encaissement de ses honoraires.

Il se répandit en protestations et demanda :

— Quand voulez-vous que ce soit prêt ?

— Le plus tôt possible. Le mariage aura lieu dès que les formalités seront remplies.

— Mademoiselle Rosalie ?...

— Est dans un château près de Plancoët.

Me Sénécan songea au mot de Ledoux :

— Moi, j'irais fureter du côté d'Argouges.

Et il se dit :

— Décidément, ce renard est doué d'un flair des plus dangereux.

Hubert Nollan demandait à Bachelin :

— Vous nous ferez l'amitié de nous servir de témoin, cher confrère ?

Le brave homme n'eut pas d'hésitation.

— Avec plaisir, dit-il.

Qu'aurait-il pu refuser d'ailleurs à cette Rosalie pour laquelle il avait toujours eu une tendre et paternelle affection ?

Hubert Nollan avertit Me Sénécan qu'il se rendrait dans l'après-midi au château d'Argouges pour y fixer avec sa future les conditions et le jour du mariage : qu'ils étaient déjà d'accord sur le fond et qu'il ne restait à régler que quelques détails sans importance. Il se montra charmant, et on peut dire qu'il brûla devant le notaire et le médecin les dieux qu'il avait adorés. Il se déclara ami de l'ordre et de la paix et protesta de ses vœux pour l'avènement d'un régime stable et respectueux des droits de tous.

Lorsqu'il quitta l'étude, Me Sénécan n'était qu'à demi gagné, mais il le paraissait tout à fait. Son contrat lui tenait au cœur.

A la porte du notariat, Bachelin se mit en selle sur son bidet; Hubert Nollan qui sortait avec lui le combla de prévenances en lui répétant :

— Vous serez notre témoin... N'oubliez pas !... Je vous préviendrai de l'heure... Mademoiselle de Trémazan a pour vous tant d'amitié !

Il le regarda traverser le champ de foire et gagner en trottinant un chemin couvert de verdures qui le conduisait dans la campagne.

Et il s'en alla flâner par la ville, causant familièrement avec les gens qu'il connaissait, distribuant des poignées de main aux uns, des aumônes très larges — comme dons de joyeux avènement — aux autres, loqueteux, sans-culottes et mendiants, entra dans la boutique du mercier, lui prodigua les compliments, les offres de services, et sut le flatter en le traitant en héros qui avait bien mérité de la patrie.

Au moment de le quitter, il déposa négligemment sur son comptoir dix beaux louis d'or en lui disant :

— Ce sera pour offrir un petit banquet à vos braves gardes nationaux. S'ils ont besoin de moi, ne m'oubliez pas... Tout à votre disposition, cher ami.

(A suivre.)

A LA CHAMBRE

L'appel de la classe 20

Paris, 31 juillet. — La Chambre discute cette après-midi le projet relatif au recensement, à la révision et à l'appel de la classe 1920. M. Clémenceau, président du conseil, ministre de la guerre, assisté de M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat, a pris place au banc des ministres, où est également assis M. Colliard, ministre du travail. Avant la séance, le président du conseil était entouré de nombreux députés.

LA DISCUSSION GENERALE

Dans la discussion générale, **M. Deguise,** député socialiste de l'Aisne, combat le projet. Il y a très peu de temps, le 29 mars dernier, qu'on a incorporé la classe 1919. De plus l'appel de cette classe nouvelle ne serait pas destiné au renforcement de nos unités, mais aurait pour but d'avoir des effectifs au complet au moment des négociations.

M. Deguise ajoute que si le gouvernement ne peut citer de chiffres, on n'a qu'à se réunir en comité secret. C'est pourquoi il propose, dans un contre-projet, qu'aucun appel de nouvelles classes ne puisse avoir lieu tant que ne sera pas réalisée, classe par classe, l'unité de recrutement des effectifs alliés.

D'autre part, la libération des vieilles classes et des auxiliaires impropres au combat, employés sans méthode à des besognes pour lesquelles on a déjà fait appel à une main-d'œuvre étrangère, s'impose davantage de jour en jour, pour la vie économique du pays. Au moment où s'affirme le succès de nos armes, notre gouvernement est fondé à demander à nos alliés la proportionnalité des sacrifices. Enfin, dans l'intérêt du pays, il y a lieu de libérer les classes ayant accompli la durée légale du service militaire. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Derognat : On a renvoyé en sursis à la terre les agriculteurs de la classe 1892 qui se trouvaient à l'intérieur. Il faut compléter cette mesure en ce qui concerne les hommes de la même classe restés dans la zone des armées.

M. Guichard (Vaucluse) signale la pléthore de vieux sous-officiers sans soldats dans les dépôts et services.

LE SOUS-SECRETAIRE D'ETAT

M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat à la guerre : Nous avons fait connaître à la commission de l'armée les raisons du dépôt de ce projet. Les raisons ont été longuement examinées par les chefs de l'armée et le gouvernement. Il s'agit de terminer victorieusement cette guerre, qui se déroule sur notre sol. Il est essentiel que nos effectifs ne tombent pas et que nos unités conservent un nombre indispensable. Il ne faut pas que nous ayons une épée brisée au service d'une force diminuée. (Applaudissements.) C'est une loi spéciale qui ordonnera l'appel.

Si nous voulons vite finir la guerre, il faut que nous ayons tous nos atouts au printemps prochain. Pour éviter à cette classe jeune les rigueurs de l'hiver, c'est en automne qu'il faut l'incorporer. C'est l'époque où se faisait l'incorporation avant la guerre. Nous n'avons pas le choix : ou l'incorporation à l'automne ou au milieu de l'hiver. Toutes les précautions d'hygiène seront d'ailleurs observées et celles de bien-être. (Exclamations et protestations sur divers bancs socialistes.)

Quant à l'emploi éventuel de la classe 20, il est bien entendu, écrit le général Foch, qu'elle ne sera appelée que si les circonstances l'exigent. Ils seront instruits dans les dépôts, et ne seront appelés aux armées qu'en cas de nécessité absolue.

La libération des vieilles classes

M. Abrami : Le gouvernement se préoccupe autant de la libération des vieilles classes. Mais il ne peut faire naître des espérances qui seraient déçues. Nous nous préoccupons de comprimer encore davantage les services à l'intérieur et les embusqués dans la zone des armées.

M. H. Paté, rapporteur : En six mois, ce chiffre a atteint 66,000 hommes.

M. Abrami : Les compressions à l'intérieur seront réalisées au profit des vieilles classes. Pour ce qui concerne le front, la venue des magnifiques unités américaines (vifs applaudissements), au fur et à mesure qu'elles occupent des secteurs nouveaux, permet de comprimer des services de l'arrière.

De plus, pour satisfaire aux fabrications de l'armée américaine, le ministre de l'armement et celui des transports ont besoin de plus de 50,000 hommes, qu'on rappelle à l'intérieur. L'appel de la classe 20 permettra de congédier de vieux auxiliaires, qui ne seront pas remplacés. Pas un homme de la classe 88 ou de la classe 89 ne se trouve aux armées. Il n'y en a pas davantage dans les dépôts. (Exclamations et protestations.)

Voix diverses : C'est une erreur !

M. Abrami : Ils sont soit en sursis, soit en détachement agricole, ou mobilisés en usines.

M. Bétoulle : Il y a encore des hommes de la classe 89 dans certaines casernes.

M. Abrami : Le gouvernement est décidé à renvoyer dans leurs foyers les hommes des classes 88 et 89. Mais cela ne peut se faire tout de suite à cause des 90,000 agriculteurs en détachement à l'intérieur. Il faut que le ministre de l'agriculture refasse tout son plan de mobilisation agricole.

Au nom du président du conseil, qui est là, au nom du gouvernement, je promets que ces deux classes seront congédiées au moment de l'incorporation de la classe 20.

En ce qui concerne la classe 90, le gouvernement prend l'engagement de la mettre en totalité aux usines, en détachement agricole ou en sursis d'appel.

Les auxiliaires de 91 sont, d'ailleurs, à l'intérieur et suivront le sort de la classe 90. Les hommes du service armé de la classe 91 qui sont aux armées, passeront tous à l'intérieur.

A ces catégories, le gouvernement est résolu d'ajouter les pères de cinq enfants. Nous promettons formellement de réaliser ces mesures d'ici l'incorporation de la classe 20.

Si les événements l'avaient permis, le gouvernement aurait agi de même pour la classe 92. Les hommes de la classe 92, la plupart agriculteurs, sont très nombreux aux armées. L'état actuel de nos effectifs ne permet pas de libérer ces hommes et de retrancher de nos rangs un nombre de fusils correspondant à celui de la classe 92. Il est possible, dans un délai qu'on ne peut prévoir, d'ajouter un second programme de libération à celui-ci. Pour le moment, c'est impossible. C'est une question de confiance entre nous. (Applaudissements.)

Le docteur Doizy, au nom de la commission d'hygiène, rappelle les prescriptions ordonnées pour la santé de la classe 19, et demande qu'elles soient encore plus rigoureuses pour ces jeunes gens de dix-huit ans.

M. le docteur Doizy : Il ne faut pas les entraîner trop rapidement, et il faut bien les nourrir.

M. le docteur Mourier, sous-secrétaire d'Etat du service de santé, dit au pays tout entier que le gouvernement a le devoir de réaliser les meilleures conditions de bien-être et d'hygiène pour les jeunes soldats.

M. Henry Paté, rapporteur, vient rappeler qu'il s'agit d'un projet administratif de recensement et non d'incorporation de la classe 1920. L'article 5 exige, en effet, une loi spéciale pour la date d'appel sous les drapeaux.

Comme on n'appelle pas la classe 20 à la date où on appela la classe 19, **M. Dalbiez** déclare devoir voter contre et appuie le renvoi à la commission d'hygiène. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. René Renoult, président de la commission de l'armée : La commission de l'armée vous demande de passer à la discussion des articles. La discussion recommencera, d'ailleurs, lors de la loi d'incorporation, où l'on pourra discuter mieux la question des vieilles classes. Est-il vrai que la demande de recensement est imprudente ? Le gouvernement vous a donné ses raisons. Après les avoir connues, la commission de l'armée les trouve suffisantes pour justifier le vote favorable qu'elle sollicite de vous. (Applaudissements.)

On crie : « Clôture ! » Sur d'autres bancs, on demande le renvoi à une prochaine séance.

M. Clémenceau : Le gouvernement demande la discussion immédiate.

M. René Renoult : La commission vous demande le vote immédiat.

Le renvoi est repoussé à mains levées, et la clôture de la discussion générale prononcée malgré l'extrême gauche.

M. Jobert développe alors sa motion préjudicielle de renvoi à la commission d'hygiène.

M. Henry Paté, rapporteur, combat énergiquement cette motion. La Chambre dira ainsi si elle veut voter le projet.

La motion préjudicielle de M. Jobert, repoussée par le gouvernement et la commission, est rejetée par 314 voix contre 182. Le passage aux articles est accepté sans scrutin.

Tous les amendements se référant à l'appel et non à la révision de la classe 20, **M. René Renoult,** président de la commission de l'armée, demande à M. Deguise de retirer son contre-projet; mais celui-ci n'y consent pas. Cet amendement, relatif à la péréquation des effectifs et à la libération des vieilles classes, est néanmoins disjoint à mains levées.

A l'extrême gauche, on propose le renvoi à jeudi. Après une épreuve douteuse par assis et levé, ce renvoi est voté par 287 voix contre 277.

Dans ces conditions le gouvernement et la commission consentent au renvoi de la suite du débat à demain.

Le règlement de l'ordre du jour donne lieu à un assez vif débat qui prolonge la séance pendant une heure et demie.

La banque d'Algérie

Jeudi, discussion du renouvellement du privilège de la Banque d'Algérie.

M. Moutet demande que cette question qui touche de près au crédit colonial, soit renvoyée pour étude à la commission des affaires extérieures et coloniales.

M. Outrey, député d'Indochine, appuye cette réclamation qui rencontre l'opposition de M. Thomson, député d'Algérie.

M. Jean Bon propose de maintenir l'ordre du jour, c'est-à-dire de ne pas mettre la discussion de la Banque d'Algérie après le vote de l'appel de la classe 20, mais de discuter les interpellations sur la marine marchande.

Le scrutin donne lieu à pointage.

Après pointage, par 297 voix contre 151, on repousse le maintien de l'ordre du jour.

Par conséquent, dit **M. Deschanel,** la discussion de la Banque d'Algérie viendra après la classe 20.

Séance levée. La prochaine aura lieu jeudi.

Sur notre front

Notre butin est très important

Front français, 31 juillet. — La moitié environ des stocks de munitions rassemblés à Fère-en-Tardenois a été abandonnée ou détruite par l'ennemi; certains dépôts ont été retrouvés intacts. Indépendamment des munitions et des approvisionnements, nos soldats ont capturé un très important butin : mitrailleuses, lance-flammes, engins de tranchée, armes de toute nature et une quantité considérable d'uniformes, de casques, de masques et autres fournitures d'équipement.

Quant au matériel, les Allemands l'avaient déménagé précipitamment. Nous pûmes cependant nous emparer de deux batteries de 77 et d'une de 210, qui furent aussitôt retournées contre l'ennemi battant en retraite vers la forêt de Nesles.

Soixante et onze divisions dans la poche

Front français, 31 juillet. — Le nombre total des divisions allemandes identifiées sur le front de la bataille actuelle est maintenant de soixante et onze, soit un tiers des forces totales des Allemands sur le front occidental, qui est de deux cent dix divisions. Dix de ces soixante et onze furent empruntées aux réserves du prince Ruprecht, ce qui gênera celui-ci s'il a l'intention de porter un coup aux Anglais.

Les boches tombent en nombre

Paris, 31 juillet (officiel). — **Dans la journée du 30, les équipages franco-britanniques ont abattu ou mis hors de combat dix-huit avions ennemis et incendié un ballon captif.**

Londres, 31 juillet. — **Le 30 juillet, la visibilité a été quelque peu réduite par les brumes terrestres; cependant, nous avons pu prendre un grand nombre de photographies réussies et jeter plus de onze tonnes de bombes sur des voies de garage et des dépôts de munitions ennemis. Des rencontres ont eu lieu avec un certain nombre d'appareils ennemis, dont quinze furent descendus et six contraints d'atterrir désemparés. Six de nos appareils manquent. Pendant la nuit, nous avons jeté trente tonnes et demie de bombes sans pertes pour nous. En dehors des appareils déjà mentionnés, un avion ennemi a été abattu par le tir de notre infanterie le 29 courant.**

Aux Etats-Unis

Les nouvelles recrues

Washington, 31 juillet. — Un ordre du général Crowder vient de placer 50 % des 750,000 hommes qui ont atteint l'âge de vingt et un ans l'année dernière dans la classe numéro un. On compte que la classe numéro un se trouvera ainsi augmentée de près de 400,000 soldats. Avec ceux classifiés en 1917, les effectifs de la classe numéro un seront suffisants pour les besoins des prochains mois.

Le gigantesque travail accompli dans un camp américain

New-York, 31 juillet. — Le « New-York World » commence une série d'articles spécialement consacrés à l'aviation américaine. Il décrit le premier champ d'aviation qui ait été établi aux Etats-Unis, aussitôt après la guerre. Une semaine après sa création, le camp comptait 4,000 officiers et soldats; sept mois plus tard, 42,000 hommes s'entraînaient. Pendant quatorze mois, 110,156 hommes et 4,100 officiers ont reçu leur entraînement. Les dépenses de ce camp représentent déjà plus de 100 millions.

Au mois de mars 1918, les aéroplanes de ce camp ont établi un record : cent aéroplanes ont volé en même temps. Ce vol représentait 1,033 heures et la distance couverte a été de près de 100,000 kilomètres.

Communiqué italien

Rome, 31 juillet (officiel).

Pendant la nuit du 27 au 28, dans le VAL LANO, nos alpins ont surpris un poste avancé ennemi, capturant la garnison.

Dans le VAL BRENTA, pendant la nuit du 29 au 30, après un feu de destruction violent, étendu aussi latéralement et jusqu'aux arrières immédiats, l'ennemi a déclanché une attaque en force contre nos lignes sur le CORNONE et les pentes sud du SASSO ROSSO. Notre infanterie, par une contre-attaque énergique, par une vive lutte corps à corps, a nettement repoussé l'adversaire, qui a été obligé de se replier, perdant des mitrailleuses, des lance-flammes et quelques prisonniers.

Pendant la journée d'hier, les aviateurs ont renouvelé des bombardements efficaces sur les objectifs militaires ennemis. Dans des combats aériens, cinq avions ennemis ont été abattus.

Armée d'Orient

Salonique, 30 juillet.

Activité d'artillerie de part et d'autre du VARDAR. A l'est du fleuve, un coup de main bulgare a été repoussé.

Faible activité de l'aviation en raison d'un vent violent.

Les opérations britanniques

Londres, 31 juillet (Communiqué britannique de Salonique). — *Une patrouille grecque a tendu le 27 juillet une embuscade à une patrouille bulgare près de Ciftidzik, à quatre kilomètres et demi à l'ouest de Demir-Hassar, et a fait quelques prisonniers.*

Pendant la période du 17 au 26 juillet, nous avons détruit sept aéroplanes ennemis et en avons désemparé trois.

La coopération de Haïti

Paris, 31 juillet. — Dans un Message au Président de la République française, le Président de la République d'Haïti l'assure de l'ardent désir qui anime la nation haïtienne d'apporter sa sincère coopération au triomphe de la cause sacrée que défendent avec un héroïsme si admirable la noble nation française et ses valeureux alliés.

Le paiement des coupons russes

Paris, 31 juillet. — Un projet de loi déposé par le ministre des finances demande à la Chambre l'autorisation de faire aux gouvernements alliés et amis des avances s'élevant à 3 milliards 15 millions 660,000 francs. Cette somme s'ajoutera au montant des avances déjà consenties, lequel atteint 7 milliards 166 millions 135,000 francs.

Dans l'exposé des motifs, M. L. Klotz fait allusion en ces termes à la question du paiement des coupons russes :

« Les prévisions comprennent la somme nécessaire pour assurer, au cours du semestre, dans les mêmes conditions et sous les mêmes réserves qu'antérieurement, le service en France de la dette directe de l'Etat russe et des emprunts contractés sous sa garantie. Il demeure entendu que, de même que pour les crédits votés à ce sujet par le Parlement pour le deuxième trimestre, aucune distribution ne sera faite qu'après accord avec les commissions financières. »

En Grèce

UN COLONEL FRANCOPHOBE CONDAMNE A MORT

Athènes, 31 juillet. — Le conseil de guerre a condamné à mort le colonel Yannetakis, commandant du 12e régiment, comme auteur principal de la mutinerie de ce régiment. La preuve a été faite que le colonel Yannetakis, au cours d'exercices de tir, avait conseillé à ses hommes d'épargner les cartouches en disant : « Très prochainement elles nous seront utiles contre les anglo-français. »

La commission sénatoriale des colonies

Le Sénat vient d'élire les membres de la Commission des colonies. Sont nommés : MM d'Aulnay, Milliès-Lacroix, Saint-Germain, Flandin, Morel, de La Riboisière, Touron, Doumer, Collin, Chauveau, Doumergue, Couyba, Sarraut, Lucien Hubert, Barbier et Bérenger.

BORDEAUX

1

Il y a un an

2 AOUT 1917

Continuation de la bataille des Flandres.

Démission de l'amiral Lacaze, ministre de la marine, et de M. Denys Cochin, sous-secrétaire d'Etat du blocus.

Crise politique en Russie. Démission de plusieurs membres du gouvernement provisoire.

Le Sénat des Etats-Unis vote la suppression de l'alcool.

Le ravitaillement civil de Bordeaux

Ainsi que nous l'avons dit, d'importants stocks de pommes de terre que le maire de Bordeaux avait fait acheter en Bretagne pour le ravitaillement de notre population, avaient été arrêtés par le service de l'intendance. On apprendra avec satisfaction qu'à la suite des démarches que M. Gruet a fait immédiatement faire auprès du ministre du ravitaillement, M. Boret a promis de donner des instructions pour qu'on ne mette aucun empêchement à l'expédition, « par voie maritime », des pommes de terre et des denrées destinées à la ville de Bordeaux.

Espérons que le maire pourra poursuivre ses acquisitions. Aujourd'hui, comme nous l'avons signalé, la municipalité a fait vendre des carottes sur les marchés. Des choux ont également été achetés par elle et seront incessamment mis en vente à des prix raisonnables. Ces légumes frais seront les bienvenus.

Ecole pratique de garçons

Ont obtenu le certificat d'études pratiques commerciales :

1° Promotion 1915-1918. — MM. Pérez, Durand, Collet, Garderet, Dalché, Somprou, Lapauze, Venries.

2° Promotion 1914-1917. — M. Mortefon.

— Ont obtenu le certificat d'études pratiques industrielles :

1° Promotion 1915-1918. — MM. Gauthier, Fasquier, David, Henry, Grillet, Poubil, Nargeault, Neaud, Prat, Duroux, Bret, Damour, Coiteux, Vidal, Navarret, Thoreau, Capdevielle, Leblanc, Louyet, Gaillard, Capdeville, Bonnefon.

2° Promotion 1914-1917. — MM. Barès, Meissan.

Ecole pratique de jeunes filles

Ont obtenu le certificat d'études pratiques :

Commerciales. — Mlles Paulette Pelletan, Marthe Fétrau, Henriette Arpajan, Madeleine Delouvée, Hélène Suberbielle, Irène Abadie, Renée Bret, Jeanne Galy, Jeanne Bigot, Jeanne Pascaud, Lucienne Seurin, Fernande Mora, Henriette Léglise, Fernande Gozaty, Germaine Maumy, Renée Puisségur, Jeanne Bayle, Jeanne Berran, Henriette Rebière, Marie Batifoulié, Renée Aunis, Marthe Massip.

Industrielles. — Mlles Henriette Déréthé, Alice Lespinasse, Solange Constant, Madeleine Henriette Léglise, Fernande Cozaty, Germaine Saintespès, Henriette Nabonne, Georgette Rouffignac, Jeanne Casteilla, Raymonde Jeanne Dupas, Marie-Louise Fontan, Marguerite Aytion, Emma Dieuseyre, Madeleine Benne, Fernande Fernandez, Isabelle Mothes, Marie-Louise Nabonne.

Ecole normale et brevet élémentaire

Dans la liste des candidates proposées par l'école normale, lire : 16..., Vaillant au lieu de Naillant.

Ecoles nationales d'arts et métiers

Candidats admis à subir les épreuves orales et manuelles :

Gironde : Barret, Berthier, Crouzet, Dallet, Deltel, Duprat, Duru, El Khalidy, Pierre Fournier, Gravier, Janowski, Lauga, Lespès, Martin, Noël, Peyrot, Raoult, Stahl.

Lutte antituberculeuse et protection de l'enfance

Les sections d'études des Fédérations, récemment constituées sur l'initiative de M. Olivier Bascou préfet de la Gironde, ont tenu ce mois-ci plusieurs réunions, au cours desquelles elles ont pris des résolutions ou émis des vœux importants.

Celle des Œuvres girondines antituberculeuses a résolu de ne se réunir qu'après les vacances, c'est-à-dire le 20 septembre prochain.

Celle des Œuvres de protection de l'enfance a émis dans sa dernière séance le vœu suivant : « La Section d'études, etc., appelle l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité impérieuse des mesures à prendre de toute urgence pour assurer du lait à tous les enfants de la ville. »

Ce vœu a été aussitôt transmis aux pouvoirs publics, c'est-à-dire à M. le Préfet et à M. le Maire de Bordeaux.

Une Mission franco-américaine

Par train spécial, mercredi soir, à 7 h. 51, est arrivée à Bordeaux une mission franco-américaine venant de La Rochelle.

Armée

INFANTERIE

Sont nommés dans l'infanterie au grade de capitaine : les lieutenants Delmotte, du 144e, affecté au 146e; Sautereau, du 118e, maintenu.

Sont nommés sous-lieutenants, les aspirants : Grimal, Héricours, Durieu, Clément, Langeais, Picat, du 418e d'infanterie.

Le capitaine Malot, du 145e, passe au 144e d'infanterie.

TRAIN DES EQUIPAGES

Sont promus capitaines, les lieutenants Bonfils, du 16e, détaché au 58e d'artillerie, et Lauga, du 18e.

LEGION D'HONNEUR

Sont inscrits : pour chevalier, Fouquet, sous-lieutenant au 37e colonial; Rendu, sous-lieutenant au 258e d'artillerie.

Médaille militaire

Par décision du ministre de la guerre, est inscrit au tableau spécial de la médaille militaire à compter du 10 juillet 1918, Georges Malleval, maréchal des logis au 47e régiment d'artillerie.

M. Georges Malleval, qui est décoré de la croix de guerre, et auquel nous sommes heureux d'adresser de sincères félicitations, est avocat à la cour d'appel de Bordeaux. Il est le fils de M. Malleval, inspecteur des douanes en retraite, qui compte de si nombreuses sympathies dans notre ville.

A l'Académie des sciences

C'est à deux savants de notre ville que l'Académie des sciences a décerné cette année ses prix les plus importants de botanique et de physiologie végétale.

Le prix Montagne a été attribué à notre collaborateur M. J. Capus, directeur de la station de pathologie végétale de la Gironde, pour ses remarquables travaux de pathologie végétale et de parasitologie animale.

Comme l'écrit une des voix les plus autorisées de la viticulture française, M. P. Viala, inspecteur général de la viticulture, « cette haute distinction si justifiée est le couronnement de la valeur technique et scientifique des nombreuses recherches que M. Capus a si consciencieusement poursuivies et dont sont résultées pour la viticulture des directives pratiques. »

Les travaux de notre collaborateur portent sur des sujets qui passionnent à un trop haut point le monde viticole pour que nous ayons à les rappeler ici. Les méthodes de traitement auxquelles ils aboutissent ont fait école, et c'est sur le modèle de la station qu'il a créée et qu'il dirige que se fondent les stations nouvelles. Tous les pays où la vigne est cultivée ont envoyé des délégués dans les champs d'expériences de M. Capus, à Cadillac, et y sont venus puiser un enseignement.

Toutes nos félicitations à notre excellent collaborateur et ami, dont nous apprécions ici tout particulièrement la valeur et le caractère.

MAISON G. THÉNOT
49, rue Ste-Catherine; 18, rue Ravez; 11 bis, place des Grands-Hommes; 16, cours Balguerie; 229, cours St-Jean
CHOIX CONSIDÉRABLE DE
VIANDES DE L'ARGENTINE
De la NOUVELLE-ZÉLANDE et FRANÇAISES
Tous les jours, GRANDE VENTE-RÉCLAME

Ligue maritime française

La Section de Bordeaux de la L. M. F. nous demande de publier la communication suivante :

« La Section de Bordeaux présente ses meilleurs remerciements à M. le Directeur de la Compagnie Générale transatlantique, ainsi qu'aux directeurs des divers établissements de constructions navales et des principales usines de notre ville, auprès desquels elle a trouvé l'affabilité et toutes les facilités lui permettant de faire visiter notre port et de montrer le mouvement industriel de notre cité à une Section des écoles de la Ligue maritime française de Toulouse, qui était venue à Bordeaux. »

BIJOUTERIE CHARTIER CONJAUD SUCC[r]
Cours de l'Intendance, 62, BORDEAUX

Salon des Humoristes de Paris

Terrasse du Jardin-Public

Le Salon des humoristes organisé au profit des prisonniers de guerre est ouvert tous les jours au public, de dix heures à dix-neuf heures. Entrée, 1 franc.

La brigade mobile à l'œuvre

Trois cambrioleurs boches arrêtés

M. Vialles, sous-chef de la septième brigade mobile, informé qu'un cambriolage nocturne venait d'avoir lieu à Soubise, arrondissement de Marennes, délégua l'inspecteur Fourcadet à la recherche des voleurs.

Le méfait avait été accompli chez un propriétaire, M. Benon, à qui l'on avait soustrait pour 2,000 francs de numéraire, des bijoux de valeur et diverses marchandises.

L'enquête, activement menée par l'inspecteur Fourcadet, avec la collaboration de M. Maury, commissaire spécial de Rochefort, conduisit à l'arrestation de trois individus, des Austro-Allemands, internés, depuis la guerre, comme indésirables, dans un camp de concentration voisin de Soubise.

Les perquisitions faites dans leur chambre firent découvrir une partie des bijoux, qu'ils avaient, du reste, essayé d'écouler. Certaines marchandises, que les voleurs avaient cachées dans la forêt entourant le camp de concentration, ont également été découvertes.

Les trois cambrioleurs boches ont été écroués. Les recherches continuent et amèneront très prochainement l'arrestation de complices qui les ont aidés à opérer le cambriolage de Soubise.

PETITE CHRONIQUE

Colère de voleur. — Le gardien de marchandises Albert Le Bra voulut, jeudi matin, vers deux heures, empêcher un malandrin de voler du vin à des fûts déposés sur les allées de Chartres. Le malfaiteur lui porta plusieurs coups de couteau à la tête et à la figure et prit la fuite.

Imprudences coûteuses. — M. Rivallième, tombelier, rue Cassignol, à Bègles, abandonnait, mercredi, pendant quelques minutes, son tombereau rue du Château-d'Eau. A son retour, il constata qu'on lui avait dérobé son portefeuille contenant la somme de 3,200 francs qui se trouvait dans son veston et qu'il avait eu l'imprudence de laisser dans son tombereau.

— Dans cette même rue, M. Lucurosa, demeurant rue du Hâ, avait laissé, lui aussi, son veston dans un local. Son portefeuille contenant 95 francs lui a été soustrait.

Le feu sur les quais. — Mercredi, vers trois heures de l'après-midi, sur le quai, en face de la rue Poyenne, des surveillants aperçurent de la fumée s'échappant d'un tas de marchandises déposées à cet endroit. Les pompiers furent immédiatement prévenus et arrivèrent bientôt; mais ils n'eurent pas à intervenir, car, entre temps, un bateau-pompe mandé en toute hâte avait déjà pu noyer le foyer et écarter tout danger.

On croit que ce commencement d'incendie doit être attribué à une simple imprudence; on ne signale que des dégâts de peu d'importance.

Perdu, mardi, de la rue des Bahutiers au cours d'Alsace, broche or. Rapporter 1, rue du Chai-des-Farines. Récompense.

CHRONIQUE DU PALAIS

Pourvois en cassation

A la suite des condamnations prononcées contre eux par la cour d'assises de la Gironde, se sont pourvus en cassation :

1° Charles Ménesplier, condamné à mort pour parricide et incendie volontaire.

2° Nicolas de Beaumont, condamné à dix ans de réclusion pour vol avec violences.

3° Allamigeon, condamné à six ans de travaux forcés pour avoir privé d'aliments un enfant, qui est mort de faim.

4° Martinez, condamné à dix ans de réclusion pour vol qualifié.

5° Estella, condamné à huit ans de réclusion pour vol avec violences.

6° Jean Tilhet, condamné aux travaux forcés à perpétuité pour tentative de meurtre.

7° Robertie, condamné à vingt ans de travaux forcés pour assassinat.

8° Dorio, condamné à dix ans de réclusion pour vol qualifié.

9° Bernède, condamné à sept ans de réclusion pour vol qualifié.

10° Monge, condamné à cinq ans de réclusion pour vol qualifié.

11° Inès Mercier, condamnée à trois ans d'emprisonnement pour complicité de vol qualifié.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président

A l'audience des flagrants délits correctionnels, mercredi, ont été condamnés :

A quatre mois et à un mois de prison, respectivement, le manœuvre von Railo Dour, 28 ans, domicilié à Beaudésert, et le journalier Garcia Joaquin, 20 ans, rue Saint-Jean, inculpés de vol de saucissons au préjudice de l'armée.

A trois mois d'emprisonnement, le chauffeur Jean Brunel, 54 ans, chemin d'Arès, arrêté pour vol de vingt-deux paires de chaussettes.

Théâtres et Concerts

Apollo-Théâtre

« LA PERICHOLE »

La reprise de « la Périchole » était donnée au bénéfice de M. Darnois, un artiste dont le talent de composition souple et fin est justement populaire à Bordeaux. La soirée a été un triomphe pour Mme Tariol-Baugé, dont la virtuosité, l'art sûr et délicat, le jeu riche d'allégresse et de sentiment ont monté en valeur les bijoux de la partition. On a rappelé, fêté, acclamé l'aimable artiste.

A ses côtés, M. Dubressy, très applaudi; le bénéficiaire, M. Darnois; MM. Gamy et Laban, Mmes Benazet, Serano, etc., ont collaboré au succès de la soirée.

En intermède, Mmes Tariol, Silvestre, Raymond, MM Dubressy, Darnois, Lapeyre, Laban ont recueilli force bravos, en donnant à leur camarade Darnois un témoignage de sympathie méritée.

P. B.

Trianon-Théâtre

JEUDI soir, adieux de Charlotte Val d'Or, dans le plus beau numéro du moment.

VENDREDI, gala extraordinaire, avec toutes les scènes nouvelles de la revue « Oh ! là... là... ». Nous citerons : « Les Bons Chasseurs », avec **GALAN** et **Rousseau** ; « La Bordelaise », avec **R. Arnely** (début); « La Dactylo », avec **L. HEGOBURU.** — Succès de **DUFLEUVE,** dans « Les Troubades »; de **MUSIDORA,** dans « L'Amalgamée », etc.

DEBUTS sensationnels de **DALBAN,** le phénomène vocal, pour la première fois à Bordeaux.

MARDI, gala monstre pour la centième.

Scala-Théâtre

« Tout à l'air ! ». — Tous les soirs la revue. Dimanche, matinée et soirée, deux dernières. Cette ultime soirée sera donnée au profit de la caisse de secours des Diables-Bleus girondins. On loue sans frais à la Scala.

Alcazar

Samedi 4 août 1918 et dimanche 5 (matinée et soirée), « le Sursis », désopilant vaudeville en trois actes, avec de nombreux débuts.

Alhambra-Jardin d'été

Tous les jours, en matinée et soirée, les habitués de l'Alhambra viennent dans des jardins admirablement ombragés et des salles d'une fraîcheur idéale admirer un spectacle incomparable.

LEHM achète très cher **BIJOUX**
Diamants et Perles, et dégage gratis les reconnaissances du Mont-de-Piété, les achète 100 %. 1, allées de Tourny, 1.

Comité de secours aux soldats alsaciens-lorrains

Voici la liste des numéros gagnants de la tombola du 28 juillet :

12	43	72	77	88	89	133	136	167	182	230
238	297	302	323	333	338	345	406	409	413	415
436	456	541	549	572	804	839	881	883	886	1064
1080	1085	1124	1147	1151	1152	1224	1237	1263	1287	1324
1391	1393	1458	1501	1522	1523	1535	1582	1601	1618	1749
1786	1797	1802	1809	1811	1823	1837				

SPECTACLES

JEUDI 1er AOUT

FRANÇAIS. — 8 h. 30 : « Les deux Orphelines ».
BOUFFES. — 8 h. 30 : « A tire d'aile ».
APOLLO. — 8 h. 30 : « La Grande Duchesse de Gérolstein », avec Tariol-Baugé.
TRIANON. — 8 h. 30 : « Oh ! là... là... », avec C. Val-d'Or.
SCALA. — 8 h. 30 : « Tout à l'air ! »
ALHAMBRA. — Cinéma-Skating.

Alhambra-Cinéma-Skating

Vendredi, en matinée et soirée, première du « **GENTILHOMME BATAILLEUR** », avec tout un programme à succès. — Au skating, la piste en plein air est toujours ouverte au public.

Saint-Projet-Cinéma

Vendredi 2 août, magnifique spectacle composé de : « **MACBETH** », splendide pièce en quatre parties; « **LE SOUS-MARIN** » (13e épisode); « **LE TANGO** », comédie, etc.

Les Sports à Bordeaux

BASE-BALL

UN GRAND MATCH AU STADIUM

Dimanche 4 août 1918

Pour la première fois à Bordeaux, dimanche prochain, à 15 heures, dans l'admirable cadre du Stadium de la Côte-d'Argent, aura lieu un grand match de ban-ball entre deux équipes américaines, venues spécialement pour jouer ce match. La réunion, vraiment sensationnelle, est placée sous la présidence d'honneur de M. le Préfet, de M. le Maire de Bordeaux et de M. le Général en chef. Elle attirera tous les Bordelais, d'autant plus que les prix sont de 3 à 1 fr., afin de laisser à la manifestation son caractère populaire.

Les enivrants PARFUMS DE BICHARA, ses essences pour cigarettes, ses charbons odorants sont en vente dans t. les gr. magas.

ÉTAT CIVIL

DECES du 31 juillet

Jeanne Reignier, 14 ans, rue d'Ornano, 96.
Mme Brouillaud, quai Deschamps, 50 bis.
Jeanne Bondon, 25 ans, rue Achard, 227.
André Betmon, 41 ans, rue Fondaudège, 63.
Jean Laumond, 45 ans, rue du Loup, 74.
Marie Dupart, 56 ans, rue Belleville, 26.
Marie Eslous, 59 ans, rue Pelleport, 253.
Jean Jammes, 66 ans, quai de Bacalan, 70.

Décès militaire

Kaba Kouaté, 30 ans, 92e bataillon sénégalais.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Baudoux, M. N. Ballet, M. Roger Baudoux, M. R. Baillet (aux armées), Mme R. Baillet, née Dehez, et leurs enfants; M. et Mme Baudoux et leur fille, les familles Dulou, Peyronin, Triqueneaux et Redon prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. René BAUDOUX,

leur fils, petit-fils, frère, neveu et cousin, qui auront lieu le **vendredi 2 août 1918,** en l'église Notre-Dame-de-Lourdes-des-Chartrons.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Ducau, 94, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

Pompes funèbres génér., 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. H. Tardy, Mlle Claude Tardy, M. Claude Tardy (prisonnier de guerre), les familles Boireau, Pinquier, Augustin, Duzac, Mesnager, Laussac, Morlaas, Colomès et Gaudin prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Adolphe BOIREAU,

leur beau-père, grand-père, oncle et cousin, qui auront lieu le 2 août en l'église St-Seurin.

On se réunira à la maison mortuaire 171, rue du Palais-Gallien, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts.

Pompes funèbres génér., 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. Edouard Grisch (au front), Mlle Y. Grisch, Mme veuve Saint-Mauroux et sa fille, Mme veuve E. Briol, M. et Mme Marcel Briol, le lieutenant et Mme M. Briol, les familles Grisch et Signorell prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Albert GRISCH,

leur père, frère, beau-frère, oncle et cousin, qui auront lieu le **vendredi 2 août 1918,** en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la maison mortuaire, 72, rue de Marseille, à neuf heures un quart, d'où le convoi partira à neuf heures trois quarts.

Pompes funèbres génér., 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Le capitaine et Mme Marcel Peynaud, Mlle Andrée Peynaud, M. Emile Peynaud, M. Edmond Merle, Mlle Mary Peynaud, les familles Izaute Ithier, Gaston Petit, Baillou, Merle, Baudichon, Vignes, Soulés ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver dans la personne de

Mlle Jeanne-Henriette PEYNAUD,

leur fille, sœur, petite-fille, nièce, cousine et petite-cousine, décédée à Saint-Macaire, le 31 juillet, dans sa vingt et unième année, munie des sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à la cérémonie funèbre qui aura lieu le **vendredi 2 août,** dans l'église de Saint-Macaire, à dix heures.

On se réunira aux Cordeliers, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

CONVOI FUNÈBRE M. Marcel Lemoustre, Mme veuve Lemoustre, les familles Loudet et Dupont prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Aimée BRUN,

leur grand'mère, tante et grand'tante, qui auront lieu le **vendredi 2 août courant,** en l'église Saint-Seurin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Mondenard, 48, à trois heures un quart, d'où le convoi partira à trois heures trois quarts.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Mirande, M. Ch. Murac (au front), Mme Murac, leur fille et toute la famille prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve T. MARTIN,

leur sœur, tante, cousine, qui auront lieu le **vendredi 2 août** en l'église Sainte-Geneviève.

On se réunira à la maison mortuaire, 39, rue du Sablonat, à dix heures, d'où le convoi funèbre partira à dix heures et demie.

Ni fleurs ni couronnes.

Pompes funèbres génér., 121, c. Alsace-Lorraine

AVIS DE DÉCÈS Mme Pierre Ameuil, M. Félix Brassens et ses enfants (de Paris), M. et Mme G. Sansrefus (de Paris), M. et Mme Pierre Bory et leur fille (d'Agen), M. et Mme Roger Brassens et leurs enfants (de Paris), M. et Mme B. Michel (de Rolleboise), M. et Mme Augustin Decour et leurs enfants (de Paris), les familles Brassens (d'Agen), Cocut et Larroze (de La Réole), font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

Mme veuve COCUT, née BRASSENS,

leur mère, belle-mère, tante, cousine, belle-sœur et amie.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à La Réole. Les messes ont été dites dans la plus stricte intimité.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

Mme veuve Blanc, M. Alexis Blanc (au front) et leur famille, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

Sergent Daniel BLANC,

du 4e tirailleurs indigènes, décoré de la croix de guerre, deux citations, quatre citations à l'ordre du régiment, tué face à l'ennemi le 14 juin 1918, à l'âge de 24 ans,

leur fils et frère.

Une messe sera dite dans la chapelle, rue Gratiolet, le **11 août,** à sept heures.

AVIS DE DÉCÈS M. et Mme Robert Faure, M. Raymond Faure, caporal aviateur-pilote (au front), M. et Mme J. Vieillard, les familles Faure, Bosc, Schyler-Schroder, H. Brown de Colstoun, de Toustans, Southard ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

M. Emile FAURE,

caporal aviateur-pilote, mort pour la France le 19 juillet 1918 à l'âge de 21 ans,

leur petit-fils, frère, neveu, petit-neveu et cousin, et remercient toutes les personnes qui, dans cette triste occasion, leur ont manifesté leur sympathie.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Mme J. Arroutis, M. et Mme Ch. Arroutis et leurs enfants, M. et Mme J. Salviat et leur fils, M. et Mme G. Arroutis et leur famille remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean ARROUTIS,

ou qui leur ont adressé des témoignages de sympathie, et les informent qu'une messe sera dite pour le repos de son âme le **samedi 3 courant,** à neuf heures, en l'église Saint-Augustin.

MALACÉINE
POUDRE DE RIZ

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX

du 31 juillet 1918

PORCS : Amenés, 86; tous vendus : Prix extrêmes : 2e qualité, 195 fr.; 1re qualité, 200 fr., les 50 kilos poids vif.

Prix intégral payé sans le rabais habituel des 5 kilos.

Droits d'octroi à la charge de l'acheteur.

Marché de plus en plus déficitaire comme quantité.

MARCHÉ AUX MÉTAUX

Londres, 31 juillet.

Cuivre. — Comptant, 122 liv.; à trois mois, 122 liv.

Etain. — Comptant, 390 liv.; à trois mois, 390 liv.

PRODUITS RÉSINEUX

Londres, 31 juillet.

Essence de térébenthine. — Calme. Inchangée.

Résine. — Nominale.

EAU PURGATIVE FRANÇAISE
PURGOS
action sûre et douce
de l'*Eau de Vichy* alliée aux *Sels purgatifs*
Dans toutes les Pharmacies

SAVON ménage non silicaté, marq. bien connue *La Raquette,* post. 10 k. 24 f., SAVON 72 %/p. 10 k. 36 f. gare c. mand., c. remb. 1 en plus
Px spéc. p. quant. Martin-Bérenger 50, rue des Abeilles, Marseille

Faites tenir, contrôler votre Comptabilité par les Etablissements **JAMET-BUFFÉREAU**
67, Cours Pasteur, Bordeaux.
Siège Social : 96, Rue Rivoli, Paris

LA HERNIE
GUÉRIE PAR
la Méthode **LEROY**
CHUTES de MATRICE
DÉPLACEMENTS des ORGANES
Ce n'est plus une utopie ! **LA HERNIE** est aussitôt maîtrisée et rapidement guérie, grâce à la **METHODE LEROY.** Dominant bien haut les vaines promesses des soi-disant spécialistes, la nouvelle preuve ci-dessous, « **VERITABLE CITATION A L'ORDRE DU JOUR DE LA SCIENCE** », est bien la confirmation des **milliers de guérisons** déjà publiées ici.
Monsieur **LEROY,** à **PARIS :**
Je vous remercie, car je suis bien heureuse; grâce à votre bienfaisante **METHODE,** mon fils est aujourd'hui complètement **GUERI** de la **HERNIE** scrotale qu'il avait du côté droit. — Croyez, Monsieur, à toute ma reconnaissance. — 27 juin 1918, Jeanne Bridon, à Panjas (Gers).
VOILA DES RESULTATS !!!
Il n'y a plus à hésiter ! Aussi nous engageons les intéressés à ne pas confondre et à venir voir **M. Leroy,** l'éminent praticien, à :
Marmande, samedi 3 août, hôtel Terminus et des Voyageurs, en face de la gare.
Agen, dimanche 4 août, hl Jasmin, face gare.
Villeneuve-sur-Lot, lundi 5 août, hôtel Terminus, en face de la gare.
Fumel, mardi 6 août, hôtel de la Poste.
Gimont, mer. 7, de 11 h. à 6 h., h. Lasbats.
Jégun, jeudi 8 août, hôtel Estrade.
Lectoure, vendredi 9 août, de 11 h. 30 à 3 h. 30, hôtel de France.
Tonneins, samedi 10 août, hôtel du Centre.
Auch, dimanche 11 août, de 10 h. à 5 h., Central-Hôtel.
Mirande, lundi 12 août, hôtel de France.
Fleurance, mardi 13, de 11 à 5 h., h. France.
Peyrehorade, mercredi 14 août, h. Bancon.
Bayonne, jeudi 15 août, hôtel de Paris et de la Bilbaïna.
St-Vincent-de-Tyrosse, vend. 16, h. Clouzet.
Dax, samedi 17 août, hôtel du Nord.
Mont-de-Marsan, dimanche 18 août, hôtel Richelieu et Saint-Martin.
Tartas, lundi 19 août, de 11 h. 30 à 3 h., hôtel du Commerce.
Aire-sur-l'Adour, mardi 20, h. du Commerce.
Lannemezan, merc. 21 août, hôtel de la Gare.
Tarbes, jeudi 22 août, hôtel Henri-IV.
Riscle, vendr. 23, hôtel Dumartin, face gare.
Bagnères-de-Bigorre, sam. 24, hôt. Frascati.
Lourdes, dimanche 25 août, hôtel de Paris.
Pau, lundi 26 août, hôtel de l'Europe.
Orthez, mardi 27 août, Grand-Hôtel.
BORDEAUX, dim. 1er et lundi 2 sept., h. des Pyrénées et Négociants, 12 et 14, r. St-Remi
LEROY, 75, rue Faub.-St-Martin, PARIS-Xe.

Le Directeur : M. GOUNOUILHOU
Le Gérant G. BOUCHON
Imprimerie GOUNOUILHOU
Rue Guiraude, 11 Bordeaux

Etude de Me DESPUJOLS, notaire à Bordeaux, 7, place de Tourny.

ADJUDICATION à la Chambre des notaires, 6, rue Mably, le mercredi 21 août 1918, à treize heures et demie,
D'UNE PETITE PROPRIETE
à Caudéran, chemin des Pins-Francs, 31, petite maison et jardin 814 m. q. M. à px, 2,500 fr.

Etude de Me DARNAUD, notaire, à St-Denis-de-Pile (Gironde)

A VENDRE : 1° Propriété 150 hect. Char.-Inf., bon état; 2° Bâtiments, Niort, av. terrain, pour usine, bords Sèvre; 3° Propr. 12 hect., Gironde, grande ligne, prairies; 4° Maison, bourg Gironde, pour commerce.

2e AVIS Mme Daguinoe a vendu son épicerie, rue Bertrand-de-Goth, 81, Bx, dom. élu. Agence Moderne, 11, pl. Tourny.

A V. 4 kil. Bdx propriété 20 hect., château L. XVI meublé, dépendances, prairies, bord Garonne, élevage. S'adr. Agence Moderne, 11, pl. Tourny.

2e AVIS Mme Clavel a vendu son épicerie, 79, rue Carpenteyre, Bdx, domicile élu. Agence Moderne, 11, pl. Tourny.

ANE et voiture demandés. — Ec. MOLI, Ag. Havas, Bx.

A VENDRE jolis chiens loups et très beaux bœufs labourant seuls et à paire. — BERTRIN, à Lignan (Gironde).

A L. mais. meub. conf., jard. S'ad. Bertrand, 55, r. Alzon.

ACHETERAIS salle à manger hollandaise bois clair. Ecrire PARIAT, Agence Havas, Bdx.

LAITERIE et VACHERIE à céder près Bordeaux. — Ecrire PORET, Agence Havas, Bdx.

ON DEMANDE à Bdx boulangerie avec au moins deux fours. Ecrire MONA, Ag. Havas, Bdx.

RAILS 9 kg. 500 gros brut à vendre. — CHEZE, 11, rue de la Gare, 11, Bordeaux.

A V. petit chalet bassin d'Arcachon, 6 p. meub. 5,700f. Ecrire MINAT, Ag. Havas, Bx.

ON DEMANDE employé homme ou femme sachant parler et écrire anglais. S'adr. DUBOSCQ Frères, 1, rue de Grassi, Bx.

ON DEMANDE à acheter voliges et couvre-joints de 2m50 et 1m25. Faire offres, 27, r. Boudet.

A L. partie de bureau meublé ou non, hormis branche vin. Ec. LAFOND, 47, Pavé-Chartrons

COOPERATIVE d'alimentation d'Arès (Gironde) demande gérant. Références. S'adresser à M. LAGESTE, Arès.

A V. billard état neuf, route du Médoc, 315, Bouscat.

On dem. manœuvres, Verrerie St-Jean, 7, r. Eug.-Delacroix, Bx.

BUREAU DES DOMAINES DE BORDEAUX
44, rue du Tondu, 44.

VENTE DE TRUIES
provenant du Maroc
Mercredi 7 août, à dix heures et demie, il sera procédé, dans les étables à porcs de la rue Francin, à la vente de 25 truies pleines et de 3 truies avec porcelets.
Au comptant, 5 % en sus.
Le Receveur des Domaines, MOLIERAC.

CLASSE 1920
pressez-vous si voulez avoir
BREVET DE CHAUFFEUR
Cours spécial de mécanique, MARTIN, 243, r. Judaïque, Bx.

BORDIER dde St-André-Cubzac. REVOLAT, 49, Bourgeois, Bx.

A V. 2 blles mais. St-Michel, b. plact. Ec. GROULT, Ag. Havas, Bx.

A V. propr. vins gr. rapp. Ec. GROULT, Ag. Havas, Bdx.

A V. grands bains, ville d'eaux. Ec. GROULT, Ag. Havas, Bx.

A V. chambre Louis XIII, salle à manger Renaissance, salon Louis XVI. Pas à march. meubl. Ecrire RINA, Ag. Havas, Bx.

CHAMBRE meublée demandée dans famille sérieuse. — Ec. LANI, Agence Havas, Bordeaux.

BOIS DE CHAUFFAGE, 70 fr. la tonne domicile, minimum 3 ton. Commander avt hausse. Ecrire MIC, Agence Havas, Bx.

A 1er échop. 6-8 p., vér., jard. Au Château, r. V.-Hugo, Caudéran

Situation 100 fr. par jour
off. p. bon industriel surchargé commandes à Mr capable s'occ. direction commerc. App. 15,000 env., tr. sér. Giajola, 2, r. Vlle-Tour

LAIT concentré le meilleur est la marque « GOLDEN », très doux quoique sans sucre ni sacch. 1 fr. 45 au-dessus de 12 boîtes de 1 livre angl. net; 1 fr. 50 au-dessous. Sallet, 36, rte Médoc-Bouscat (Gde) Se méfier des qual. inf. à bas prix

TACHERON disp. bonne équipe briqueteurs-cimentiers demande travaux. — Ecrire Eliséo Espi, 42, rue de l'Ecole-Normale, 42, à Caudéran.

VOYAGEUR DE COMMERCE de pays envahi, réformé de guerre, possédant petit attelage, pouvant fournir cautionnement, de emploi. Cordier, 230, r. de Bègles

Suis acheteur d'une voiture automobile de 10 ou 12 HP, 2 ou 4 places. S'adr. au 35, bd Bègles.

A louer petit appartement meublé 5 pièces, 88, rue Naujac.

ON DEM. une porteuse de pain, 30, rue du Pas-St-Georges.

ON DEM. cloueuses, travail aux pièces. Lamole, 28, r. du Rocher.

JUMENT baie à v., 10 ans, 1m57, rue Vergniaud, 38, Bordeaux.

SOCIÉTÉ ANONYME DES ADMINISTRATIONS ET GRANDS MAGASINS DUFAYEL
PALAIS DE LA NOUVEAUTÉ
PARIS — Boulevard Barbès, Rues Christiani, de Clignancourt, de la Nation, Belhomme — PARIS
Nous avons le plaisir d'informer notre Clientèle, qu'au prix de réels sacrifices, à partir du 1er Août jusqu'au 1er Novembre 1918, nous prenons à notre charge la
TAXE DE LUXE
de dix pour cent
sur toutes nos marchandises dont les prix de bon marché défient toute concurrence à qualité égale.
Tous nos articles sont marqués en chiffres connus.
VISITER NOTRE TRÈS BELLE ET UNIQUE COLLECTION DE MEUBLES DE TOUS STYLES

SOIERIES pour SOUVENIRS
TABLIERS — TAPIS — POCHETTES — CARTES, etc., etc.
GROS. DEMI-GROS. — ROBERT & Cie, 5, rue Ravez, Bx

CHAUFFAGE CENTRAL
INSTALLATION RAPIDE
MARQUE MAGNIEZ Frères, PARIS
Agence du Sud-Ouest : BORDEAUX 237, boulev. de Talence

DIVORCES Enquêtes en tous pays. Agence DE VERTURY, Ex-Fonct. de la Sûreté, Dr, 24, r. Rohan (Hôtel de Ville), Bdx.

606 INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE
BORDEAUX, 25, r. VITAL-CARLES
Brochures et renseignements sur demande

CHICORÉE PURE À LA MÈRE MICHEL
TRÈS APPRÉCIÉE ET TRÈS GOÛTÉE
Pour le Gros : Vor ALARY, GUILHEM & Cie, Bordeaux

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée) Clinique WASSERMANN 28, rue Vital-Carles, Bx
ÉCOULEMENTS
RETRÉCISSEMENTS - Traitement en 1 séance

A VENDRE chaudière tubulaire foyer intérieur 25 ch. Machine à vapeur 12 ch., visibles à Rochefort, route de Martrou, près transbordeur. S'adresser pr conditions, PASQUIER, cours Victor-Hugo, Bègles, pr. Bordx.

Jeunes Pékinois à vendre. Constenssou, 3, rue Malbec, Bordx.

SERAIS acheteur saline prospectée ou en exploitation région Sud-Ouest. Communiquer ts détails, rapports, décret concession, à Marcel ESTIEU, 95, quai Valmy, 35, Paris.

606 Rétrécissements, Ecoulements, Syphilis, guéris en q.q. séances. Institut de Bordx. 59, r. Huguerie
T. l. jours et DIMANCHES 10 à 12 h 3 à 7 ou écrire.

TEINTURERIE, 3, rue Lescure, 3, Bx
Usine LATASTE Tél. 18.37
Replongeage de Tissus
TEINTURE EN PIÈCE ET EN FLOTTE
Travaux pour Confrères

JUMELLES ROBERT & Cie
Gros et Demi-Gros 5, rue Ravez, Bordeaux

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE A SAISIR
A VENDRE, avec ou sans l'immeuble, CAFÉ-BAR
Installation de 1er ordre : jardin, terrasse, véranda, cour ombragée, 700 mètres carrés, presque entièrement construits. Gros bénéfices, pouvant se tripler sans effort. Situé et seul face camp Guynemer, allée de Boutaut, Bordeaux. Ce camp, bâti en pierre, pour 4,000 aviateurs, restera après guerre. S'adresser au propriétaire, M. Flandé, vins, à Bruges (Gironde).

J.E. HANGER & FILS
25, r. St-Didier, PARIS MEMBRES ARTIFICIELS 10, r. de la Barre, LYON
LA MEILLEURE DES JAMBES AMÉRICAINES
ESSAYAGES et LIVRAISONS à BORDEAUX
Agent général pour le Sud et le Sud-Ouest :
M. O'COHNAR, 50 bis, rue Brizard, à BORDEAUX
Ce Catalogue est envoyé franco sur demande.

MACHINES ÉLECTRIQUES BOBINAGE, remise à neuf, travail garanti, installation complète. Achat. Vente. Location. A. SALAZAR, 54, cours d'Albret, Bordeaux

ASTHME Guérison, renseignements gratuits. — BOUCAUD, spécialiste, à Marmande (L.-et-Gar.)

REPARATION
MACHINES A ECRIRE
Underwood », « Remington », etc. INTER-OFFICE, 52, all. Tourny. Téléphone 9-61.

CHAUFFEUR D'USINE et manœuvre demandé, 5, rue de Moscou; 6, rue des Douves, Bx.

ÉLECTRICITÉ dans toutes ses applications, installations, réparations. REBOBINAGES COMPLETS Maye, 238, rue Ste-Catherine, Bx.

ROUGE **VIN EXTRA** BLANC
125f VINICOLE NOUVELLE 150f
L'hº nu 27, rue Peyronnet L'hº nu

TISSUS EN GROS HORS COURS 6, place du Grand-Marché, Bx.

MM. MULLER, ROGER et Cie, fondeurs à Angoulême, demandent deux machines mi-fixes de 50 à 75 chevaux l'une, pouvant se jumeller pour commander des moteurs électriques.

ACHÈTE CHER
LIVRES et MUSIQUE
CISNÉROS, 4-6-6 bis, r. Dauphine

OUTILLEURS connaissant si possible tours à décolleter pour usine province. — WYBO, MONTARGIS.

100 FR. et plus peuvent être gagnés quotid. par représent. sér., actif, artic. de consom. de 1re néc. Ecr. Soc. Génle des Huileries Phocéennes, GRANS (B.-du-Rh.).

CYCLES CLÉMENT
P. CASTEX, 405, bd de Caudéran, Bx

LA FEUILLE D'ANNONCES paraît chez les marchands de journaux et 37, rue Esprit-des-Lois. Elle contient la liste des commerces et immeubles à vendre, locations, emplois, etc.

FERS FEUILLARDS HENAULT, Libourne (Gironde).

CARBURE CALCIUM HENAULT, Libourne (Gironde).

Phonographes
Achat et échanges phono et disques. Darriet, rue de Saïgon, Bx

NEGOCIANT PARISIEN grandes relations demande : 1° bureau dans importante maison de vins à Bordeaux avec facilité de chais; 2° appartement confortable meublé dans centre si possible. — Ecrire : DESCHAMPS, 17, allées de Tourny

PLATE-FORME 10/20 tonnes demandée, achat ou location, circulant sur tous réseaux. Dire conditions et renseignements à Lanois, Ag. Havas, Bx.

Camion Peugeot 1,500 kilos à v., 61, boulev. de Talence, 61, Bx.

BANQUE cherche dactylo connaissant bien français et anglais. Ec. Massir, Ag. Havas, Bx.

PRAIRIES
Industriel disposant du fumier de cent chevaux désirerait en faire profiter propriété d'environ cent hectares de prairies qu'il affermerait à l'année. Distance de Bordeaux, 20 kilomètres maximum. — Ecrire MILO, Agence Havas, Bordeaux.

BREVETS prep. sess. oct. par prof. expérim. — Ecrire AGOGEU, Agence Havas, Bdx.

PUITS ARTESIENS à faire. Région facile. Ecrire offres, entreprise avec références, MORTON, Agence Havas, Bordeaux.

DECAUVILLE
A vendre tout de suite disponible : 2,000 m. voie 0m50 en 7 kilos avec 16 wagonnets de 500 l.; 2,000 m. voie 0m60 en 9 ½ kilos avec 20 wagonnets 1,000 l., croisements, etc.; 600 m. voie 0m50 en 7 kilos avec 15 wagonnets 600 l.; 23 wagonnets voie 0m60 de 800 et 1,000 l.; plusieurs lots voie de 0m60 en 9 ½ et 7 kilos; voie de 0m50 en 7 et 4 ½ kilos; voie de 0m40 en 4 ½ kilos. Tout ce matériel prêt à charger. Ec. ou voir Lefort et Leurquin, 6, r. Condé.

TRACTEUR automob. 40/45 HP. Dexter, 4 vitesses, charge utile 6 t., état parfait. — **Machine à vapeur** Faury 8 HP., chaudière timbre 6 kilos, 22 tubes cuivre rouge, cheminée, transmissions, tous acces. état neuf à vendre tout de suite. Ecrire ou voir LEFORT et LEURQUIN, 6, rue de Condé.

BRODERIES EN TOUS GENRES
Dessins Leçons **Me MEYRE** Prix Modérés
82, rue Judaïque, Bordeaux

RECET. burts, 22, r. des Pontets, demande début. p. bureau.

A V. voiturte Darracq 10 ch., 2 pl. b. ét. J.-Laval, 27, r. Bel-Orme.

MOTO Rêve à v., 171, bd Wilson.

LOCAL 100 mq. à louer. S'adr. 144, rue Saint-Genès, 144, Bx.

BAR A VENDRE, sur grand cours, 11,500 francs. — Ecr. ROLI, Agence Havas, Bx.

Ouvrier emballeur dde pr maison spiritueux, 67, av. de Boutaut.

MAÇONS, manœuvres demandés, 19, r Peyrodeau-Minoy.

Tours de Cou, Boas et Etoles Marabout et Autruche
Assortiment et bon marché
MERCERIE MODELE
121 Cours d'Alsace-Lorraine, 121

Professeur latin-français-grec, 8, place d'Aquitaine (au 1er).

MAGNIFIQUE OCCASION
FOURRURES
Les fourrures seront rares et très chères cet hiver.
Pèlerine skungs splendide et manchon, et plusieurs très belles fourrures : skungs, renard, putois et autres provenant de mon magasin de Lille, à vendre prix bon marché, ainsi qu'un magnifique manteau en astrakan. S'adresser 60, quai de Bourgogne, 60, au 1er étage. Pressé.

Baladeuse à vendre pour 2 chevaux, 26, rue Paul-Bert, Bdx.

SCIE à ruban à vendre. — QUEILLE, 19, r. Henri-IV, Bx.

A V. maison pl. Capucins, Bx. S'adr. Me Dugravier, notaire.

A V. propriété d'élevage 70 hect. bord Garonne. S'adresser Me DUGRAVIER, notaire.

ZINGUEURS plombiers demandés, 51, rue d'Ornano, Bdx.

CHIEN setter laverack dressé à vendre, 12, r. Mathieu, Bdx.

RAIS d'accacia à vendre, rue Mathieu, 12, Bordeaux.

LACANAU-OCEAN villa meub. à v. Ec. BORD, Ag. Havas, Bx

INDUSTRIEL du Nord quittant usinage d'obus, connaissant à fond comptabilité et négoce recherche situation. — Ecrire L. C., Agence Havas, Nantes.

ON DEMANDE des agents pour vente article facile (pharmac., parfum., coiffeurs). Gros bénéfices. Renseignements, échant. sur demande. GARGINI, villa Rémy, Pont-Magnan, Nice.

A VENDRE tout de suite dans ville d'eaux Gironde importante boulangerie, grand rapport, installation moderne, clientèle hiver assurée. Petit prix. Facilités paiement. — BAR-REYRE, 22, r. Castillon, Bdx.

Bouteilles, débarras achetés, Gardères, 61, boulev. Talence.

CHARRETIER p. tombereau demandé, 19, rue Lagrange, Bx.

JUMENT bai clair 2 a. ½, taille 1m40, égarée dans périmètre Léognan-Cestas. Donner renseignements à M. ADAM, rue de Lescure, 25. Récompense.

FABRIQUE de chaussures, rue Permentade, 23, demande coupeuse au balancier, connaissant coupe du cuir.

BOULANGERIE aménagée ou non, 1 ou 2 fours, demandée pour location. Adresser propositions Union coopérative du Sud-Ouest, 2, r. Terrasson, Bdx.

PRETS sur toutes garanties. — JAMES, 246, r. Ste-Catherine, Bx.

MAÇONS et manœuvres demandés, 19, r. Lagrange, Bx.

Egarée jument baie brune, 3 a. ½, étoile blanche milieu tête. Avis. Pambrun, r. Carle-Vernet.

PERDU b. d'oreilles diamants. Rapp. 67, r. de la Course. Réc.